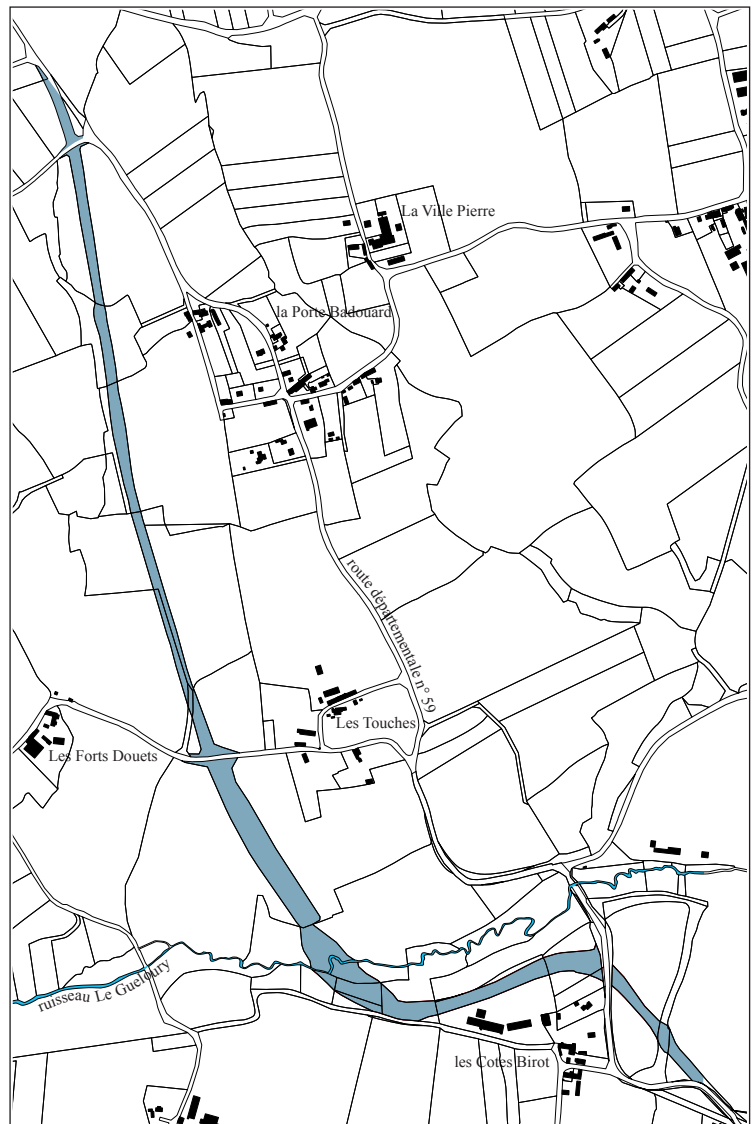


Plénée-Jugon, Côtes-d'Armor, rectification RD 59

# Une nécropole de l'âge du Bronze ancien, deux occupations de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité

sous la direction de

**Anne-Louise HAMON**



Inrap Grand Ouest  
février 2014



Plénée-Jugon, Côtes-d'Armor, rectification RD 59

# Une nécropole de l'âge du Bronze ancien, deux occupations de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité

sous la direction de

**Anne-Louise HAMON**

avec la collaboration de

**Nicolas MENEZ**  
**Théophane NICOLAS**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

février 2014





# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
10	Localisation de l'opération
11	Arrêté de prescription
19	Arrêté de désignation

### 1. Cadre de l'intervention

21	1.1	Contexte administratif
21	1.2	Conditions de l'intervention
21	1.2.1	Organisation du chantier, hygiène et sécurité
22	1.2.2	Collaboration technique et scientifique
22	1.2.3	Mode opératoire
22	1.2.3.1	Méthode standard de travail
23	1.2.3.2	Difficultés techniques rencontrées sur le terrain
24	1.2.3.3	Communication et diffusion des résultats
24	1.3	Contexte environnemental
24	1.3.1	Topographie, hydrographie
29	1.3.2	Géologie, sédimentologie
31	1.4	Contexte archéologique

## Résultats

### 2. Résultats

39	2.1	Indice 1 – Une nécropole de l'âge du Bronze ancien
39	2.1.1	Les vestiges
42	2.1.2	Le mobilier
43	2.1.3	Observations
44	2.2	Indice 2 – Une occupation rurale de la fin de l'âge du Fer
44	2.2.1	Les vestiges
46	2.2.1.2	Les aménagements internes
47	2.2.2	Le mobilier – Nicolas Menez
49	2.2.3	Observations
50	2.3	Indice 3 – Quelques vestiges fossoyés gaulois
52	2.3.1	Les vestiges
52	2.3.1.1	Le bâtiment à 4 poteaux
54	2.3.1.2	Les fossés
55	2.3.1.3	Les autres structures
55	2.3.2	Le mobilier

56	2.3.3	Observations
57	2.4	Quelques indices et investigations supplémentaires
57	2.4.1	Une structure de combustion isolée
57	2.4.1.1	Les vestiges
58	2.4.1.2	Le mobilier
58	2.4.1.3	Observations
58	2.4.2	Des vestiges d'époque moderne au Petit Clos
59	2.4.3	Autre mobilier découvert au cours de l'intervention
60	2.4.4	Des lignes de fracturation géologique
61	2.4.5	Deux sondages pratiqués dans la vallée du Quiloury

### **3. Conclusion**

63	3.1	Conclusion sur le mobilier
63	3.2	Conclusion générale
65		Bibliographie

## **Inventaires techniques**

69		Inventaire n° 1 – Inventaire des tranchées
73		Inventaire n° 2 – Inventaire des structures
79		Inventaire n° 3 – Inventaire du mobilier archéologique



**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

---

## Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Côtes-d'Armor (22)

Commune  
Plénée-Jugon

---

## Codes

code INSEE  
22185

---

## Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Indices 1 et 2 (âge du Bronze/âge du Fer)

x: 247796

y: 2385557

z: 81 m NGF en moyenne

Indice 3 (âge du Fer)

x: 247567

y: 2386101

z: 101 m NGF en moyenne

---

## Références cadastrales

Commune  
Plénée-Jugon

Année  
2012

section(s)  
ZI, ZL, ZM, ZO, ZP

parcelle(s)  
ZI16-17  
ZL72  
ZM22-28-39-40-41-58-65-66-  
100-105  
ZO44-45-47-48-55-132-136-147-  
188  
ZP154-304

---

## Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription  
2013-223

Numéro de l'arrêté de désignation  
2013-263

Numéro de l'opération  
D105683

---

## Propriétaire

SA Carrières de Gouviard  
Le Pont de Pierre  
22510 Bréhand

Conseil général des  
Côtes-d'Armor  
9 pl. Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

---

## Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Conseil général des  
Côtes-d'Armor  
9 pl. Général de Gaulle  
CS 42371  
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

---

## Nature de l'aménagement

Rectification RD 59

---

## Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

---

## Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, Inrap

---

## Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné  
et Centre archéologique Inrap  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

---

## Dates d'intervention sur le terrain

Préparation/Diagnostic  
Du 05/11/2013 au 25/11/2013

Post-fouille  
Du 10/02/2014 au 20/02/2014

# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
  - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

## Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- ...

## Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

# Intervenants

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Assistant scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Assistante d'étude	Responsable scientifique
Claire Dupin, Inrap Delphine Mathonnat, Inrap	Techniciennes d'opération	Sondages et relevés
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Topographie

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Assistante d'étude	Responsable scientifique
Nicolas Menez, Inrap	Technicien d'opération	Étude du mobilier céramique
Claire Dupin, Inrap	Technicienne d'opération	Lavage du mobilier
Delphine Barbier-Pain, Inrap	Palynologue	Étude paléoenvironnementale
Mathilde Dupré, Inrap	Dessinatrice	DAO, PAO

---

## Notice scientifique

En préalable à la rectification de la route départementale 59, menée par le conseil général des Côtes-d'Armor sur la commune de Plénée-Jugon (22), un diagnostic archéologique a été mené par l'Inrap en novembre 2013 sur les 2,8 km du projet représentant 7 ha de terrain.

Trois indices archéologiques y ont été mis en évidence : une petite nécropole de l'âge du Bronze ancien et une occupation rurale du second âge du Fer et de l'Antiquité près du village des Touches, ainsi qu'une portion d'habitat daté de La Tène moyenne et de La Tène finale à hauteur de La Ville-ès-Fray.



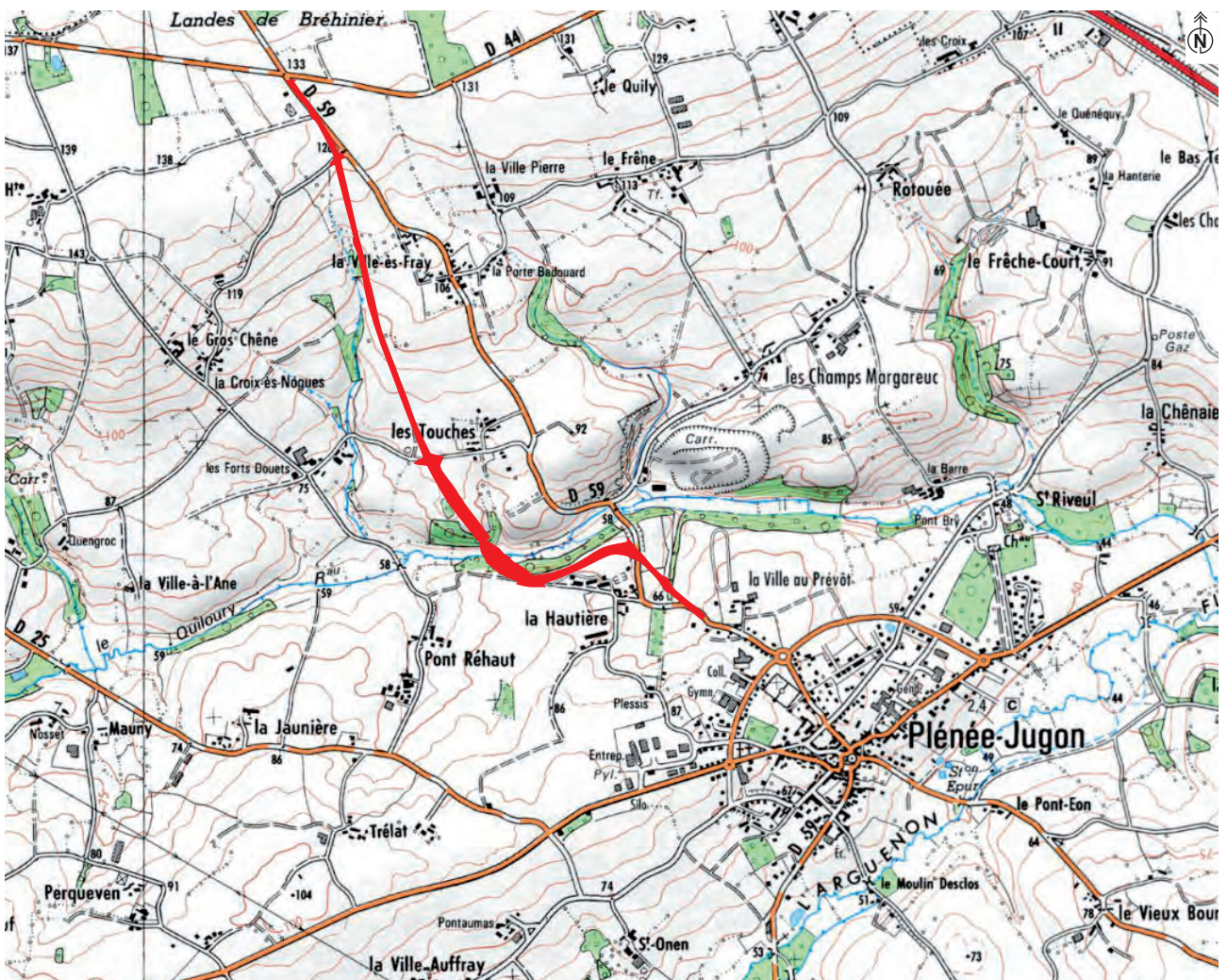
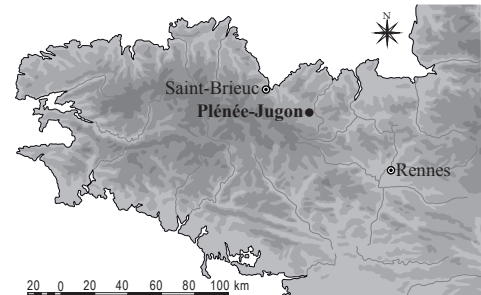
## Localisation de l'opération

Région : Bretagne  
 Département : Côtes-d'Armor (22)  
 Commune(s) : Plénée-Jugon  
 Adresse/Lieu-dit : déviation RD 59

Coordonnées géographiques et altimétriques :  
 Indices 1 et 2 (âge du Bronze/âge du Fer)  
 x : 247796  
 y : 2385557  
 z : 81 m NGF

Indice 3 (âge du Fer)  
 x : 247567  
 y : 2386101  
 z : 101 m NGF

Section(s) et parcelle(s) :  
 ZI : 16-17  
 ZL : 72  
 ZM : 22-28-39-40-41-58-65-66-100-105  
 ZO : 44-45-47-48-55-132-136-147-188  
 ZP : 154-304



0 250 m 1 km 2 km  
 1/25 000

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales



# Arrêté de prescription

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

D 10 5683



REÇU LE

28 AOUT 2013

I.N.R.A.P. G.O.

**ARRETE n° 2013-223 portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la saisine par courrier en date du 11 juillet 2013 par M. Le Président du Conseil général des Côtes d'Armor demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un ensemble de terrains situé à Plénée-Jugon, emprise du projet de rectification du tracé de la RD 59, reçue le 15 juillet 2013 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet routier est localisé en bord de plateau dominant la vallée du ruisseau Le Quiloury dans un secteur favorable à la conservation de vestiges archéologiques et sur lequel plusieurs sites ont d'ores et déjà été inventoriés;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Plénée-Jugon

Lieu-dit : Projet de rectification de la RD 59 entre Les Cotes Birot et la RD 44

Cadastre :	section :ZM	parcelles : 22, 28, 39, 40, 41, 58, 65, 66, 100, 105.
	ZO	39, 44, 45, 47, 48, 55, 132, 136, 147, 154, 188
	ZI	16, 17
	ZP	154, 304
	ZL	72

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2 :** Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3 :** Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4 :** Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à monsieur Le Président du Conseil général des Côtes d'Armor, Direction Infrastructures et Déplacements, Espace Coëtquen, 3 place du Général de Gaulle, BP 2371, Saint-Brieuc cedex 1 et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 20 AOUT 2013

pour le Préfet de région,  
le directeur régional des affaires culturelles,



destinataires : M. Le Président du Conseil général des Côtes d'Armor,  
INRAP  
copie à : Préfecture des Côtes d'Armor



**PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-223**

région :	Bretagne	
département :	Côtes d'Armor	
commune :	Plénéc-Jugon	
Lieu-dit :	Projet de rectification de la RD 59 entre Les Cotes Birot et la RD 44	
Cadastre :	section : ZM	parcelles : 22, 28, 39, 40, 41, 58, 65, 66, 100, 105.
	ZO	39, 44, 45, 47, 48, 55, 132, 136, 147, 154, 188
	ZI	16, 17
	ZP	154, 304
	ZL	72
propriétaire :		
pétitionnaire:	Conseil général des Côtes d'Armor	

**Emprise du diagnostic archéologique : 70 543 m<sup>2</sup>**

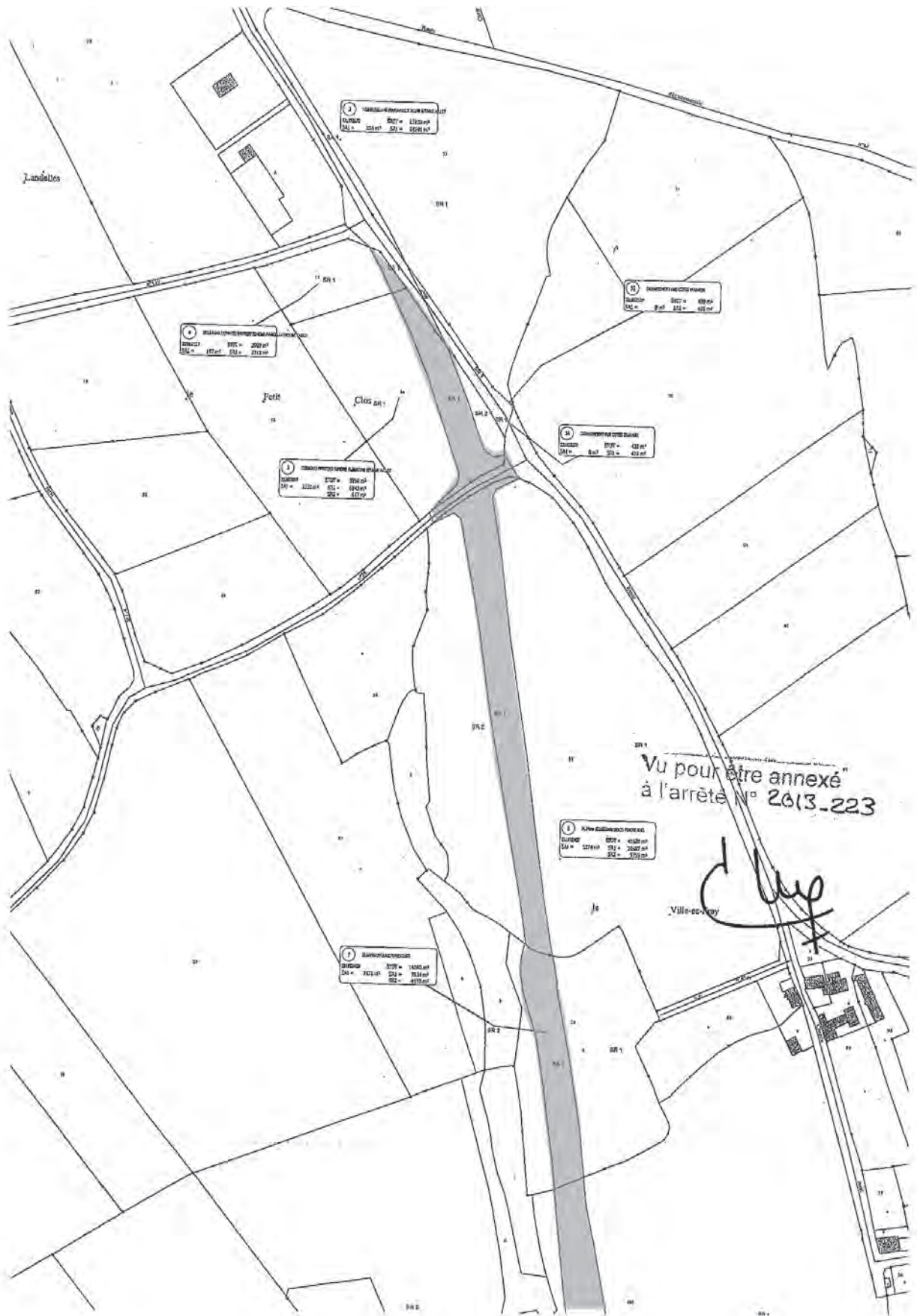
**Principes méthodologiques :**

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces en milieu rural (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CIRA).

Le rapport de diagnostic devra être remis au format A4 papier, documents pliés inclus, en 5 exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique, accompagné d'un plan d'emprise de l'opération figurant les zones ouvertes et les structures mises au jour, en format shape.

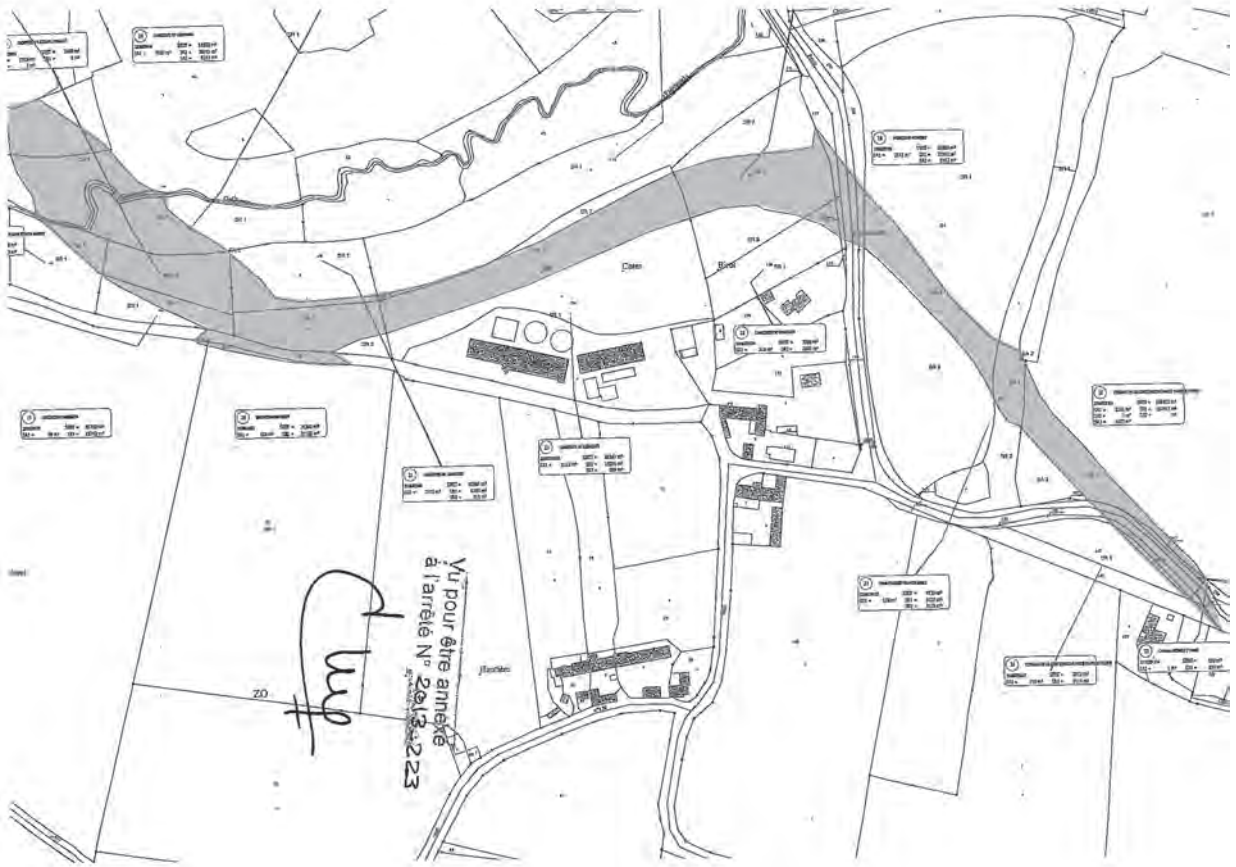














PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE  
39/16  
28 AOUT 2013

Rennes, le

20 AOUT 2013 I.N.R.A.P. G.O.

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Jean-Yves TINEVEZ  
Poste : 02 99 84 59 00  
jean-yves.tinevez@culture.fr

**Objet :** prescription de diagnostic archéologique  
à Plénée-Jugon (22)  
**Ref :** arrêté n° 2013-223  
**PJ :** 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Président  
Conseil Général des Côtes d'Armor  
Direction Infrastructures et Déplacements  
Espace Coëtquen  
3 place du Général de Gaulle  
BP 2371  
22023 Saint-brieux cedex 1.

Pour le Préfet de région,  
le directeur régional des affaires culturelles,

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Blossac, 6 rue du Chapitre, CS 24405, 35044 RENNES cedex  
Téléphone 02 99 29 67 67 - Télécopie 02 99 29 67 99



# Arrêté de désignation



09 OCT  
I.N.R. 4607

## PREFET DE LA REGION BRETAGNE

### Arrêté n° 2013-263 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-223

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2013-223 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à D105683 - Plénée-Jugon - RD59 / RD44 (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

## ARRETE

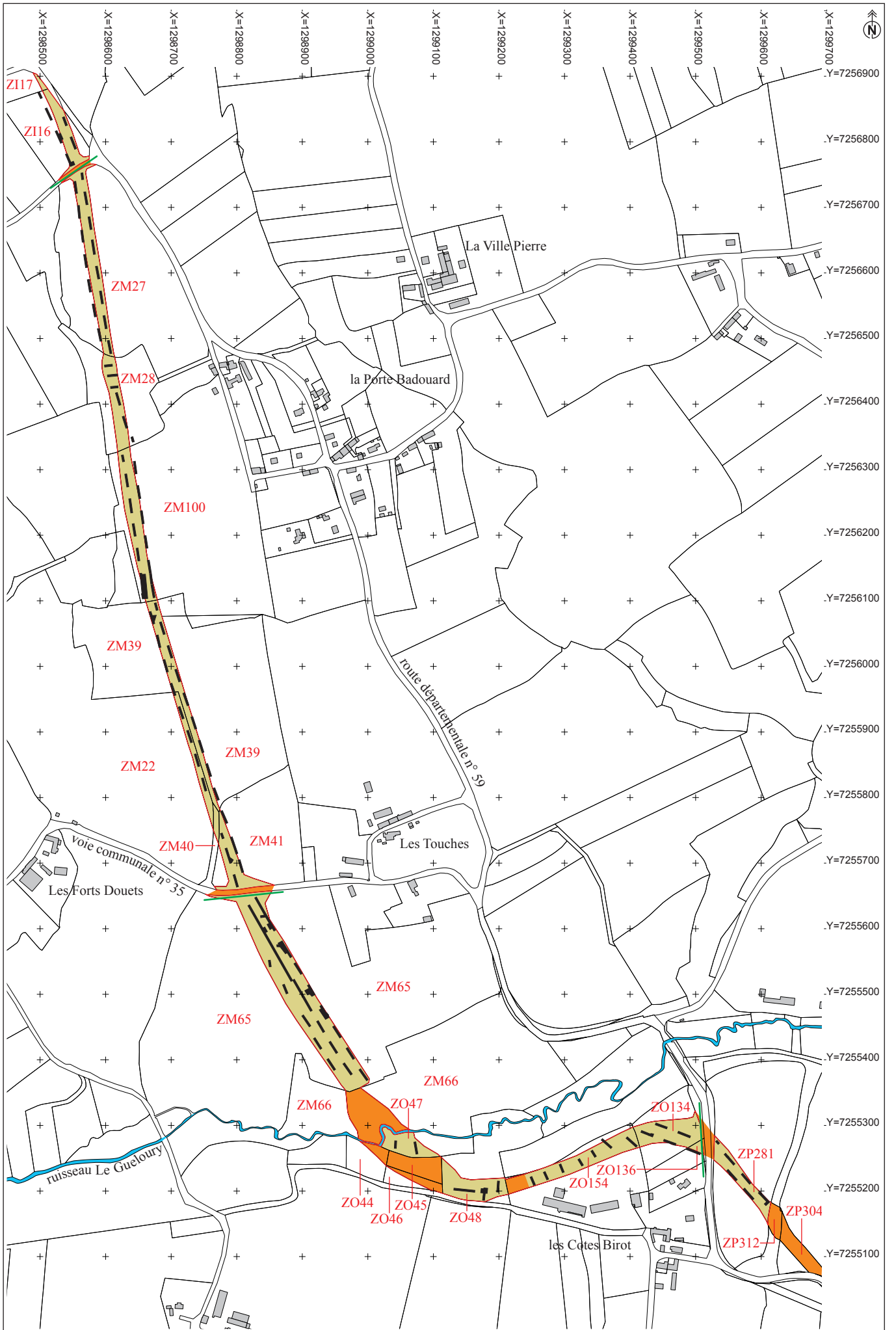
**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Anne-Louise HAMON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-223 susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Plénée-Jugon.

Fait à Rennes, le - 1 OCT. 2013

pour le Préfet de région,  
le directeur régional des affaires culturelles

destinataires : INRAP  
A.L. Hamon  
copie à mairie de Plénée-Jugon



■ secteurs non sondés  
— réseaux électriques

0 50 100 500 m 1 km

# 1. Cadre de l'intervention

## 1.1 Contexte administratif

C'est en amont du projet de rectification de la route départementale 59 par le Conseil Général des Côtes d'Armor sur la commune de Plénée-Jugon qu'en vertu de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, le service régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique.

L'opération en a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), par l'arrêté préfectoral numéro 2013-223 émis le 20 août 2013. La phase de terrain s'est déroulée entre le 5 et le 25 novembre 2013, sous la direction de Anne-Louise Hamon (Inrap), avec la collaboration technique permanente d'une à deux personne(s). La phase de rédaction du rapport s'est déroulée en février 2014.

L'intervention a concerné les parcelles 22, 28, 39, 40, 41, 58, 65, 66, 100, 105 de la section ZM, 44, 45, 47, 48, 55, 132, 136, 147, 188 de la section ZO, 16 et 17 de la section ZI, 154 et 304 de la section ZP, et 72 de la section ZL.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité au terrain à la date du démarrage de la fouille, a été signé le 5 novembre 2013 entre le conseil général des Côtes-d'Armor représenté par Mme Sandra Carcaud, et l'Inrap représenté par A.-L. Hamon, responsable de l'intervention archéologique. Un second procès verbal a clôturé l'opération après le rebouchage de la totalité des sondages le 25 novembre 2013.

## 1.2 Conditions de l'intervention

### 1.2.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

- DICT, réseaux

Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés dans l'éventualité de l'existence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude.

Hormis les réseaux enterrés passant en bordure de voirie, plusieurs lignes téléphoniques aériennes longeant les routes ont concerné l'opération archéologique. Ainsi, le franchissement par la pelle mécanique de la route départementale 59 au niveau des Côtes Birot, et des routes vicinales 35 (Les Touches) et 38 (Les Landes de Bréhinier) ont-elles nécessité une approche délicate (**Fig. 1**).

- Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires a été installée en bordure de route, à proximité du village des Touches, au nord de la parcelle ZM65, pour toute la durée de l'intervention.

**Fig. 1** Ci-contre, plan des sondages sur le cadastre actuel.

### 1.2.2 Collaboration technique et scientifique

Les travaux de décapage et de sondages mécaniques ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics Beaussire de Carentan (50). Frédéric Boumier (cellule topographie Inrap) a assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général reportant les tranchées et les structures archéologiques observées. Son intervention a fait suite à celle du service topographique du Conseil Général des Côtes d'Armor qui a, préalablement à notre intervention implanté sur le terrain l'emprise du projet routier.

En phase de post-fouille, la collaboration de divers spécialistes s'est révélée essentielle dans l'étude des objets mis au jour. Nicolas Menez, assisté de Anne-Françoise Cherel, céramologues spécialistes des âges des métaux à l'Inrap ont inventorié, décrit, daté et dessiné le mobilier céramique découvert. Les plans et les illustrations ont été mis au net et mis en page par Mathilde Dupré (Inrap).

Delphine Barbier-Pain, palynologue à l'Inrap, est intervenue sur le terrain dans le cadre des sondages effectués sur les terrasses alluviales du ruisseau Le Quiloury. Une observation du contexte environnemental et des prélèvements sédimentaires y ont été effectués dans la perspective d'études palynologiques ultérieures.

### 1.2.3 Mode opératoire

#### 1.2.3.1 Méthode standard de travail

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 3 semaines, faisant intervenir une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 3 m de largeur. Celle-ci a ouvert des sondages de 20 m de longueur, espacés de 15 m, répartis en quinconce lorsque la largeur de l'emprise permettait d'y pratiquer deux lignes de tranchées, et si possible dans le sens de la pente, de manière à cerner au mieux les dynamiques de dépôts sédimentaires.

Les structures archéologiques, de natures très diverses, ont pu être identifiées en fond de tranchées le plus souvent sous la forme d'anomalies sédimentaires de couleur brune ou grise tranchant sur l'encaissant naturel orangé. Les sondages mécaniques ont atteint une profondeur moyenne de 50 à 60cm. Seules les deux tranchées 105 et 106 pratiquées en fond de vallée sur les rives du Quiloury ont atteint respectivement 240cm et 160cm dans le cadre d'une investigation poussée sur la terrasse alluviale.

Marquées au sol dès leur mise au jour par chanfrein ou à la bombe de peinture fluorescente, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100<sup>e</sup>. Un topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS., de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert et de nivellement NGF.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir certaines tranchées, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée.

Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'Inrap de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental des Côtes-d'Armor. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

#### 1.2.3.2 Difficultés techniques rencontrées sur le terrain

- Accessibilité des terrains

La principale difficulté technique rencontrée au cours de l'opération s'est résumée aux franchissements des voies de circulation (Fig. 1) par la pelle mécanique, qui ont nécessité un accompagnement au niveau de la gestion de la circulation routière et un guidage du chauffeur de pelle en fonction de la position des réseaux aériens.

En raison du dénivelé important marquant l'emplacement de la vallée du Quiloury, un transfert d'engin a été effectué entre les terrains situés sur les hauteurs sud de la vallée et le village des Touches, à partir duquel les terrains placés au nord du ruisseau ont pu être traités.

En fin d'opération un ultime déplacement par porte-char a été réalisé afin de pouvoir sonder le fond de vallée du Quiloury, accessible uniquement à partir de la route départementale 59, au niveau de la carrière de gravats du Gouviard.

Plusieurs secteurs sont restés inaccessibles à la pelle mécanique.

En accord avec J-Y Tinevez, notre tutelle scientifique au SRA de Bretagne, la parcelle ZP 304 placée à l'extrémité sud-est de l'emprise n'a pas été sondée, le franchissement du petit cours d'eau encaissé le séparant du reste du tracé ne pouvant s'effectuer directement par la pelle mécanique et nécessitant par conséquent un nouveau transfert par porte-engin. La surface non traitée atteint ici 3500 m<sup>2</sup>.

700 m<sup>2</sup> embroussaillés sur l'ouest de la parcelle ZO154 sont également restés inaccessibles.

Les terrains de l'emprise situés sur les parcelles ZO 44, 45 et 46, et ZM 66 sont placés sur les pentes sud et nord de la vallée du Quiloury. Compte tenu de leur caractère accidenté, ces 5800 m<sup>2</sup> n'ont pu être sondés.

À l'extrémité nord du tracé, la parcelle ZL 72 n'a fait l'objet d'aucun sondage en raison de la mauvaise accessibilité et de la faible surface de l'emprise à ce niveau (886 m<sup>2</sup>).

C'est donc au total 10886m<sup>2</sup> qui n'ont pu être étudiés sur les 70543 m<sup>2</sup> concernés par le projet routier, soit 15,4 % de l'ensemble.

- Météorologie

Un régime de fortes pluies est intervenu en milieu et fin d'opération, nécessitant une optimisation de la gestion de l'intervention, notamment au niveau des gestes de fouille, des relevés manuels et des prises de vue photographiques. Les résultats de l'étude n'en ont cependant pas été affectés.

- Rebouchage des excavations

Toutes les tranchées ont été rebouchées au fur et à mesure de l'avancement de l'intervention, avec tri des terres végétales et stériles, et compactage de surface.

### 1.2.3.3 Communication et diffusion des résultats

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille – aménageur, service régional de l'Archéologie, Inrap – sera consultable au service régional d'Archéologie, à Rennes.

## 1.3 Contexte environnemental

La projection des tracés du cadastre napoléonien sur celui de la déviation de la RD 59 révèle que peu de changements se sont opérés depuis le 19<sup>e</sup> siècle, avec une opération de remembrement établie sur un paysage déjà relativement ouvert. Quelques haies ont cependant été abattues, dont les traces ont été retrouvées au sol au cours des sondages (Fig. 2a à Fig. 2d).

### 1.3.1 Topographie, hydrographie

La commune de Plénée-Jugon se situe sur les marches nord-est du massif du Méné à une altitude moyenne de 70 m, au sein d'un paysage rural très vallonné, incisé de petites vallées encaissées.

La déviation de la route départementale 59 a pour fonction de délester les terrains prochainement exploités par la carrière de granulats de Gouviard, placée à un kilomètre au nord-nord-ouest du bourg de Plénée-Jugon.

Le nouveau tracé de la route double par l'ouest l'ancienne voie départementale 59 en libérant de la circulation routière le domaine exploité par la carrière.

Il croise de ce fait la vallée du petit cours d'eau le Quiloury, au profil très encaissé. Plus au nord, les terrains traversés par l'emprise routière prennent régulièrement de l'altitude, passant ainsi de 56 m à 130 m entre le fond de vallée du Quiloury et les terrains des Landes de Bréhinier.

Au sud-est, près de son raccord à la rue des Ajoncs, la future RD59 franchit un ruisseau qui alimente un petit plan d'eau figurant déjà sur le plan cadastral napoléonien. Ce cours d'eau coule au fond d'une petite dépression entaillant le sous-sol sur plusieurs mètres de profondeur, qui n'a pu faire l'objet de sondages.

La légende dit qu'une charrette et son cheval chus au fond de ce vallon n'ont pu en être extraits...



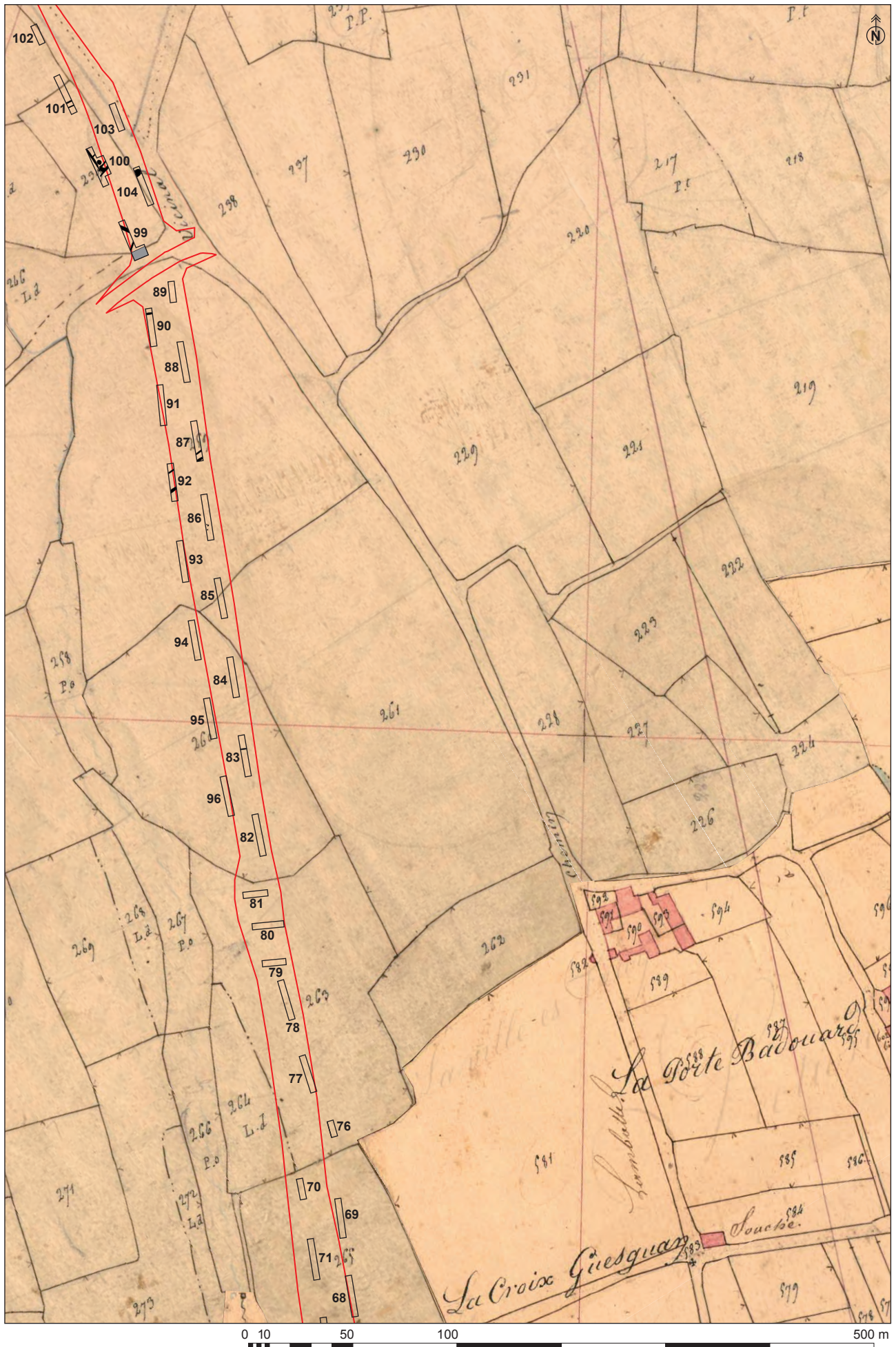


Fig. 2a Localisation des sondages du diagnostic sur le fond de cadastre napoléonien.



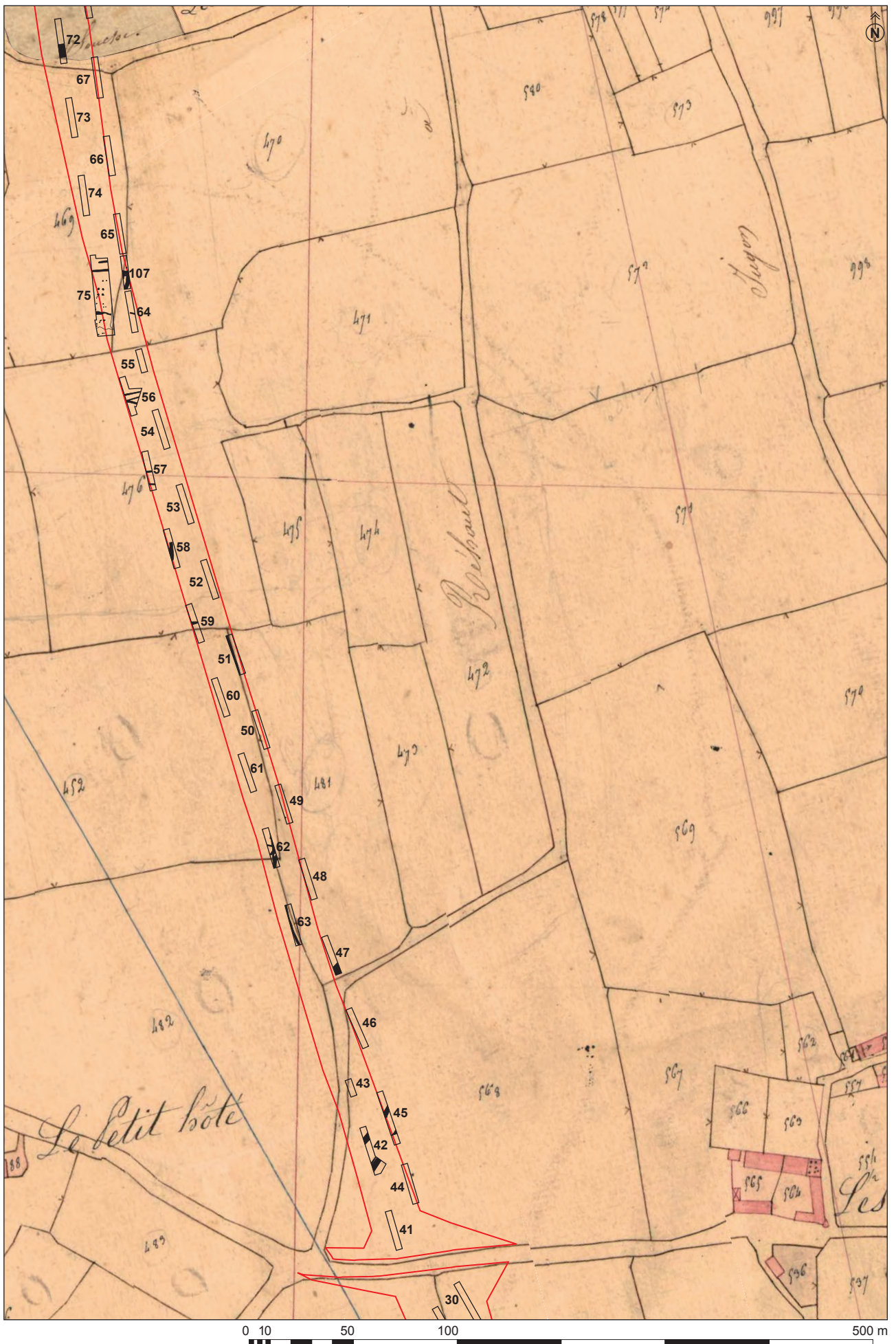


Fig. 2b Localisation des sondages du diagnostic sur le fond de cadastre napoléonien.



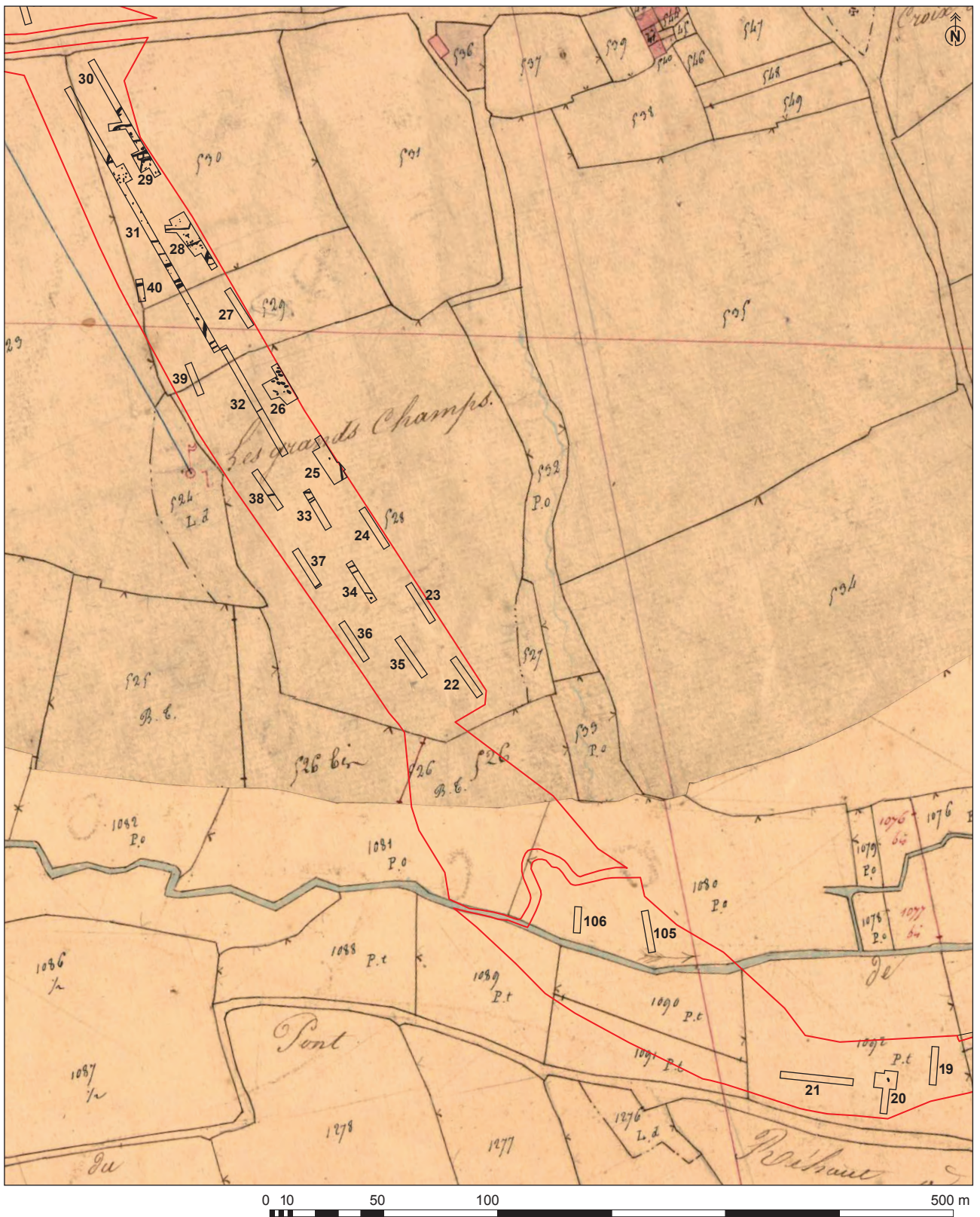


Fig. 2c Localisation des sondages du diagnostic sur le fond de cadastre napoléonien.



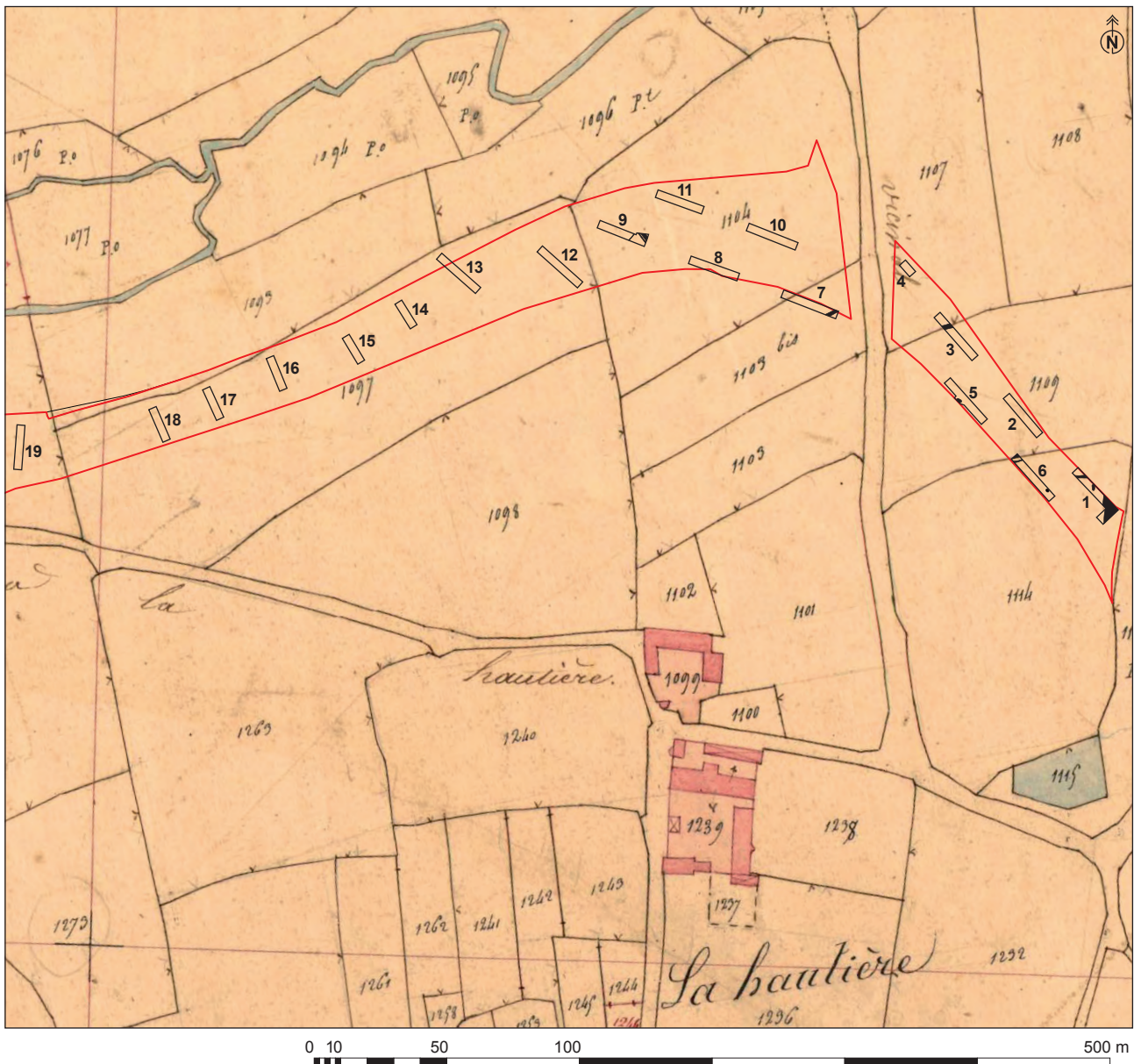
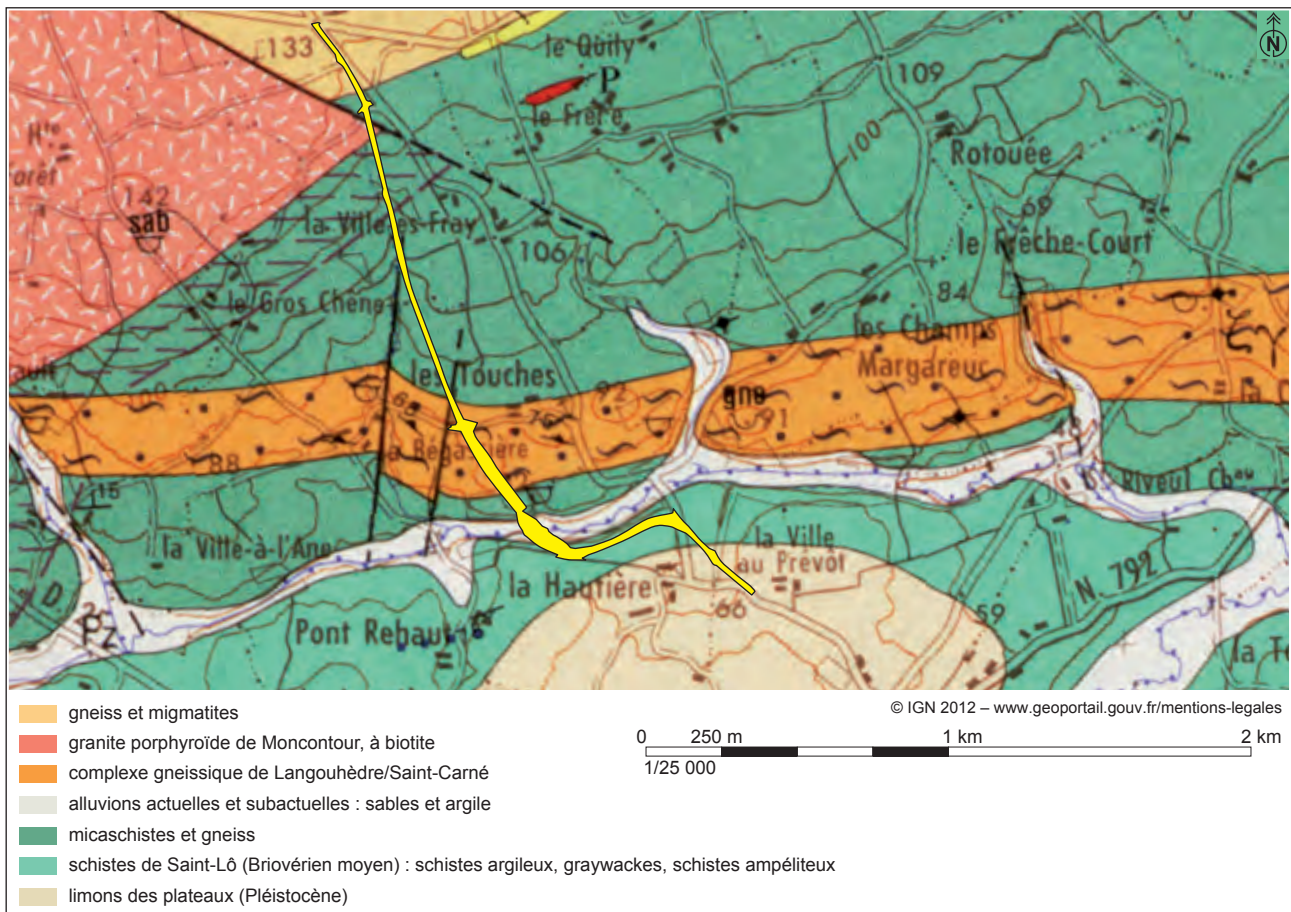


Fig. 2d Localisation des sondages du diagnostic sur le fond de cadastre napoléonien.



**Fig. 3** Carte géologique et emprise du projet de rectification de la RD 59.

### 1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le secteur de Plénée-Jugon se place sur un substrat de micashistes et gneiss briovériens (Fig. 3). Ainsi, la carrière de Gouviard exploite un faciès du complexe gneissique de Langouhède Saint Carné. Sur le terrain, le substrat en surface duquel s'observent les structures excavées se compose d'une arène plus ou moins riche en argile, de couleur jaune, issue de l'altération du rocher sous-jacent. Des affleurements de rocher sain s'observent également de temps à autres en fond de tranchées, notamment sur les hauteurs, au nord du tracé, au niveau des parcelles ZM 28 et 27, ou près du village des Touches au nord de la parcelle ZM65.

La sédimentation superficielle généralement observée en dépôt entre 30 cm de terre végétale et le substratum se compose quant à elle de manière classique d'un niveau de 10 à 20 cm de limon arénacé brun, meuble, à inclusions de microfragments de roche schisteuse.

Un niveau limoneux indiqué sur la carte géologique sous l'appellation de limons de plateau du Pléistocène apparaît dans quelques tranchées (T7, T8), creusées près du village de La Hauteière. En tranchée 7, il apparaît en coupe sous la forme d'un dépôt de 30cm de limon brun gris, plus clair que la couche de limon rencontrée sur toutes les tranchées, sous laquelle il se situe.

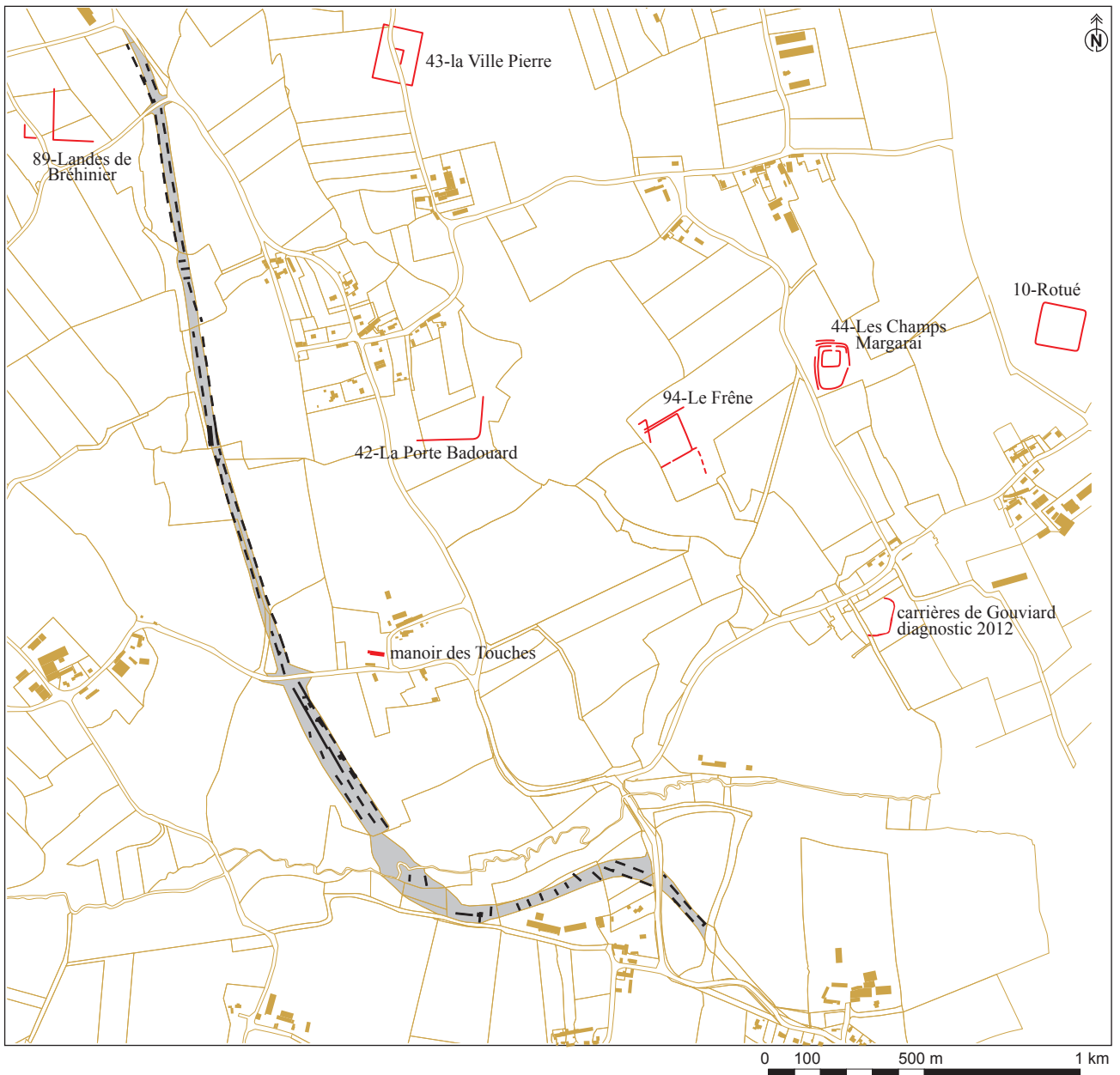


Fig. 4 Répartition des sites archéologiques autour du projet (d'après la Carte archéologique nationale).



## 1.4 Contexte archéologique

Pas moins de 95 sites archéologiques ont été inventoriés sur la commune de Plénée-Jugon (6136 hectares) par les services de la Carte archéologique nationale (SRA de Rennes).

Parmi eux, deux allées couvertes et un groupe de menhirs traduisent la présence de l'Homme au néolithique, tandis que l'âge du bronze est représenté par plusieurs dépôts métalliques.

Une série remarquable de 72 enclos, voies, ou traces fossoyées a été mise au jour à l'occasion de prospections archéologiques aériennes ou d'études des photographies issues des missions de l'IGN. Ce nombre impressionnant reflète une occupation très dense du terroir à la fin de la Protohistoire et durant l'Antiquité, ces deux périodes rassemblant communément la majorité des enceintes fossoyées vues d'avion, même si certains de ces indices peuvent aussi être rattachés aux époques médiévales ou à la Protohistoire ancienne comme l'âge du Bronze.

S'y ajoutent quelques indices de sites antiques reconnus au sol, par la découverte de mobilier ou de substructions, et pour le Moyen Âge, la présence de deux châteaux, d'une douzaine de manoirs (non inventoriés par la Carte archéologique nationale, mais présents à l'Inventaire du patrimoine (Ducouret 1998)) et de l'Abbaye de Boquen, fondée en 1137. Notons la présence de la voie romaine Corseul-Vannes observée dans les villages de Langouhède et Beauregard (Bizien-Jaglin *et al.* 2003).



**Fig. 5** Vue du manoir des Touches.  
(© Inventaire général, ADAGP, 1998 – 98\_22\_00506\_XA)

Le nouveau tracé de la RD59 passe à proximité du village des Touches où se trouve le manoir du même nom, construit au XVII<sup>e</sup> siècle.

Lors d'une première intervention archéologique effectuée en septembre 2012, une carte reportant les principaux sites connus aux alentours de la carrière de Gouviard avait été établie, constatant la présence de cinq enclos sur un secteur de moins de deux kilomètres carrés, dont celui placé au sud du village des Champs Margareux, mis au jour à l'occasion même du diagnostic (**Fig. 4**).

L'enclos complexe dit des Champs Margarai (numéro 44). Il est constitué d'au moins trois enclos concentriques, dont celui qui est placé le plus au centre forme un carré d'environ 700 m<sup>2</sup> de surface. Ce type d'aménagement peut correspondre à un établissement domestique et agricole du second âge du fer, hypothèse à confirmer en l'absence d'éléments mobiliers datants. Le gisement numéro 42, dit de La Porte Badouard est un simple fossé formant un angle droit.

Le numéro 94, au Frêne, découvert en 2011 par Catherine Bizien-Jaglin<sup>1</sup> (Bizien-Jaglin 2012) se compose d'une série de fossés rectilignes.

Au nord-ouest du nouveau tracé routier se trouve le site 89 des Landes de Bréhinier. Au nord-est de l'extrémité de la voie, le numéro 43 correspond également à des tracés fossoyés, près du village de La Ville Pierre.

<sup>1</sup> Centre Régional d'Archéologie d'Alet, Saint-Malo



## II. Résultats





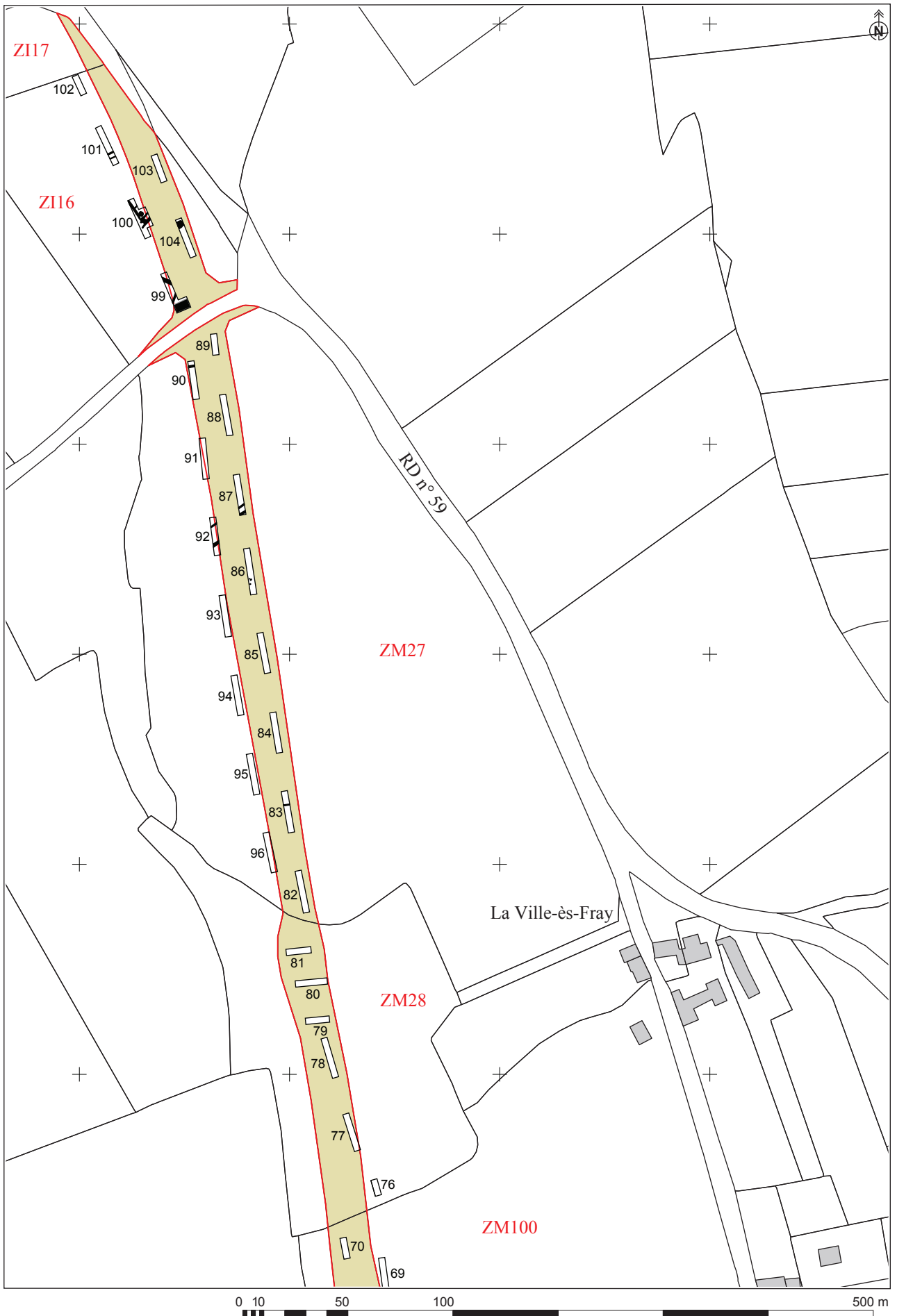


Fig. 6a Plan des sondages sur le fond de cadastre actuel.

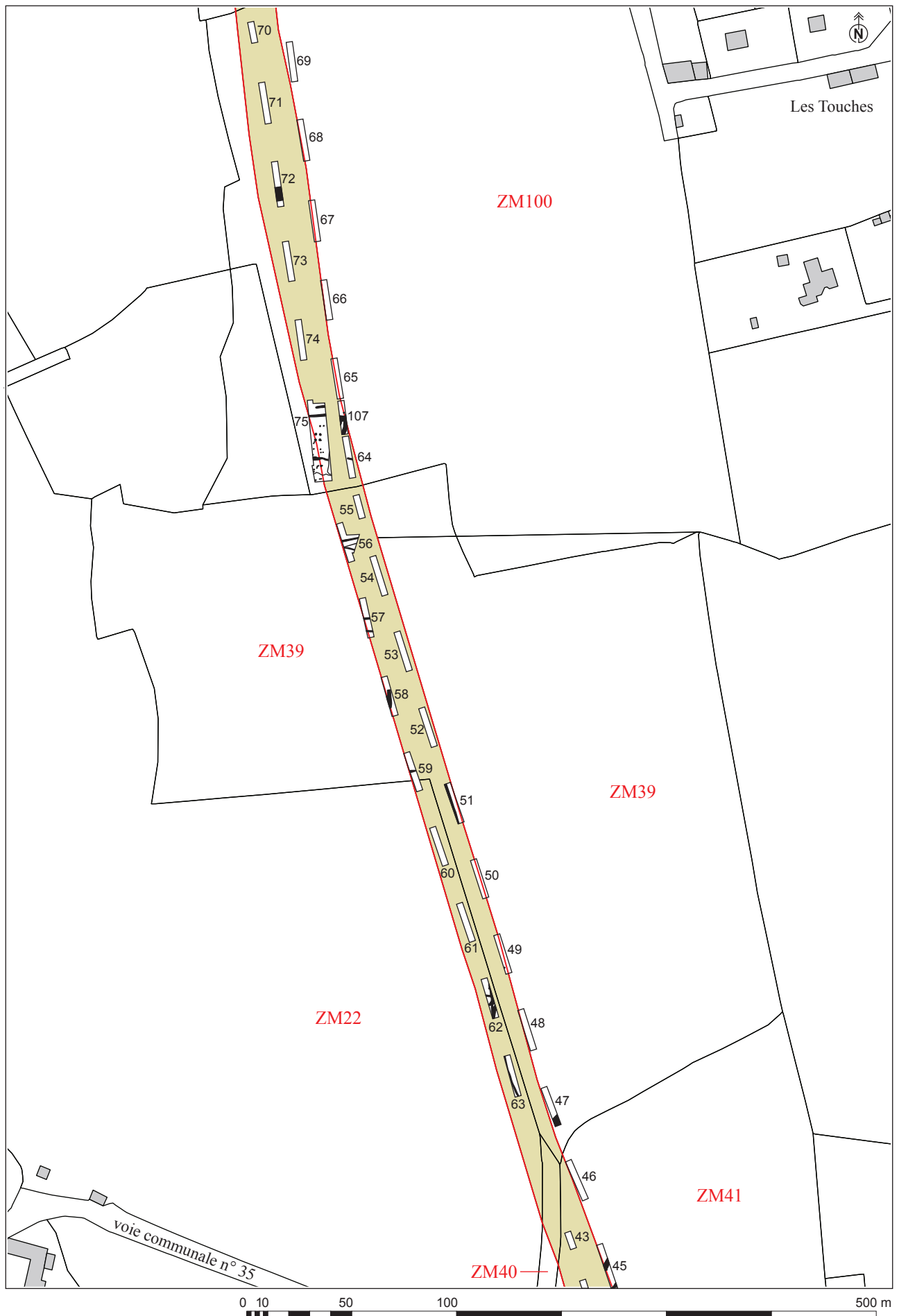


Fig. 6b Plan des sondages sur le fond de cadastre actuel.

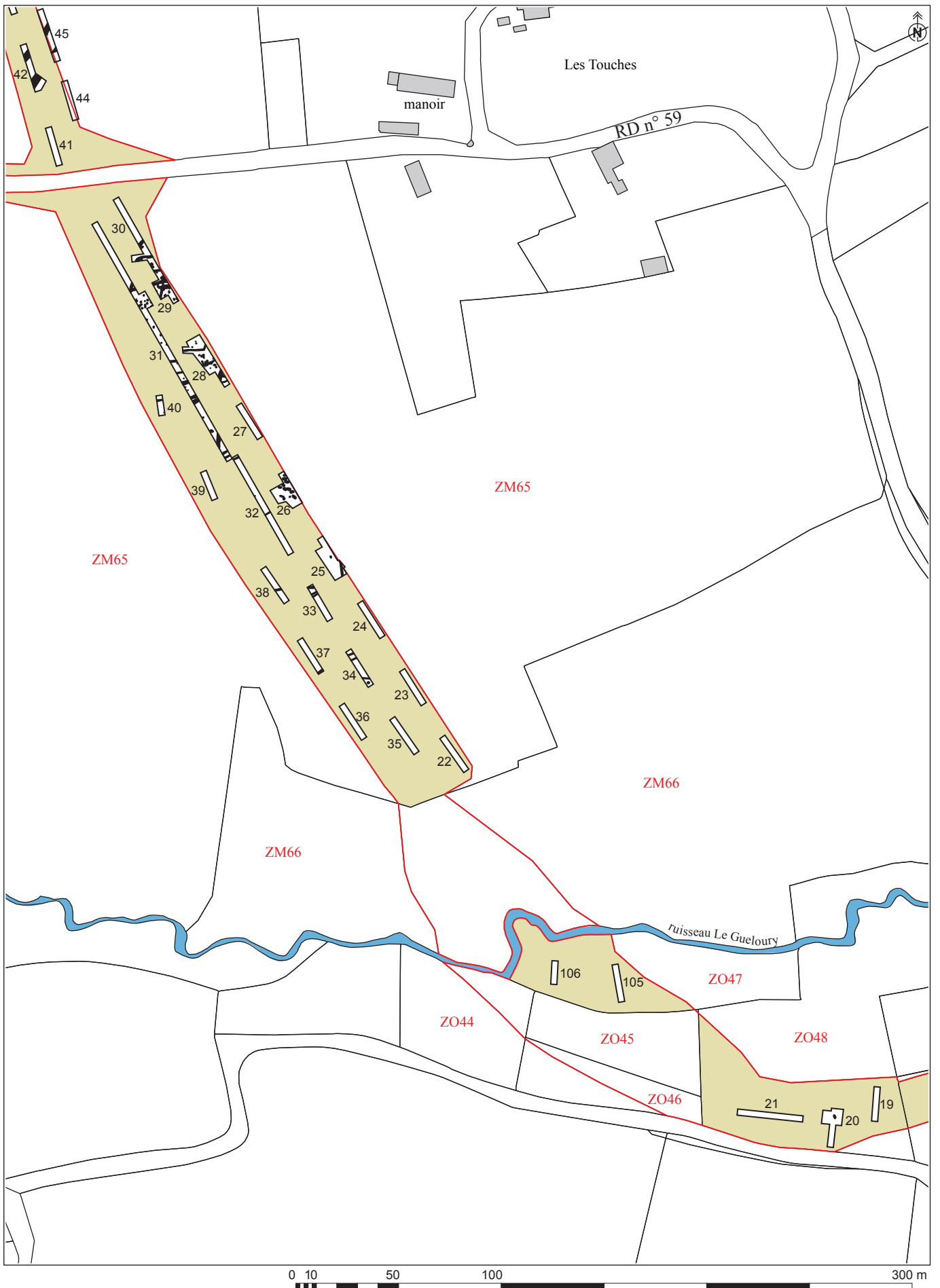


Fig. 6c Plan des sondages sur le fond de cadastre actuel.

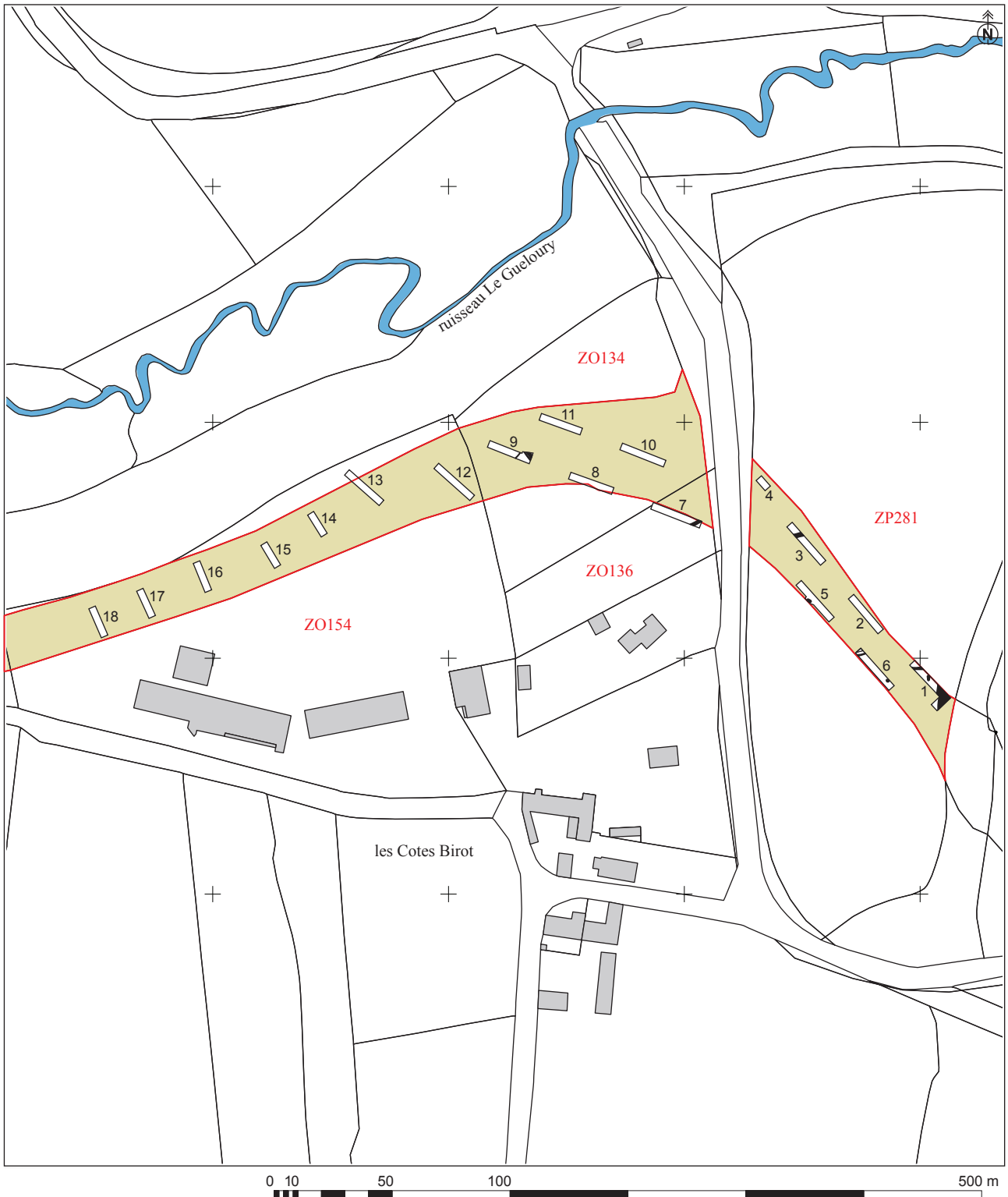


Fig. 6d Plan des sondages sur le fond de cadastre actuel.

## 2. Résultats

Quelques chiffres :

- la surface du projet d'aménagement atteint 70 543 m<sup>2</sup>;
- la surface accessible traitée lors du diagnostic est de 59 657 m<sup>2</sup>;
- 107 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de 7 123 m<sup>2</sup> soit 12 % de la surface diagnostiquée;
- 205 structures archéologiques ont été inventoriées.

Trois principaux indices archéologiques ont été découverts au cours de l'opération :

- une petite concentration de tombelles datées de l'âge du Bronze ancien;
- deux occupations gauloises distinctes, matérialisées par de nombreuses structures fossoyées typiques des sites ruraux de la fin de la Protohistoire. Peu de vestiges s'ajoutent à ces découvertes bien circonscrites. Un four isolé et non daté, trouvé près de l'extrémité sud de l'emprise complète cependant cet ensemble d'indices.

### 2.1 Indice 1 – Une nécropole de l'âge du Bronze ancien

#### 2.1.1 Les vestiges

C'est au cours de l'ouverture de la tranchée 26 (Fig. 6c et Fig. 7), dans la parcelle ZM65, près du village des Touches que plusieurs empierrements sont apparus en fond de tranchée, sous une quarantaine de centimètres de terre végétale et 10 cm de limon argilo-arénacé meuble de couleur brun-rouge. Le substrat rencontré au niveau de la tranchée 26 est composé d'un limon argilo-arénacé jaune clair.

Située en limite d'emprise sur son côté oriental, la tranchée a été élargie vers l'ouest, pour dégager une fenêtre d'une surface totale de 126 m<sup>2</sup>, qui a permis de faire apparaître de nouvelles concentrations de pierres.

À la suite du décapage d'un maximum de couverture limoneuse à la pelle mécanique, un nettoyage manuel plus fin des empierrements a été entrepris afin de cerner au mieux les aménagements et d'en définir les caractéristiques. Ce sont finalement dix empierrements et trois fosses non empierrées qui ont été mises en évidence, 13 structures dont la répartition laisse entrevoir une organisation géographique définie, avec une orientation des fosses les plus longues en nord-nord-ouest/sud-sud-est (Fig. 8).

Hormis les structures 123, 129 et 131 qui adoptent une forme ramassée, la plupart des aménagements composent des rectangles et des ovales de 1,70 m à 2,10 m de long et de 70 à 120 cm de large. Une couverture plus ou moins dense de pierres de type schisto-gréseux de 15 à 40 cm, non taillées s'étend sur la plupart des fosses, mais il existe également plusieurs aménagements non empierrés, comme les faits 15 ou 17.

L'empierrement 125 dénote des autres structures du secteur 26 par sa forme en arc de cercle. En partie inséré dans la berme est, cet ensemble incomplet étendu sur 200 cm de long et 110 cm de large reste original dans son agencement (Fig. 9).

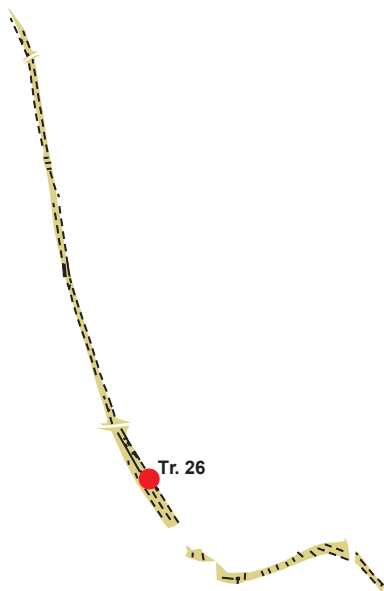






Fig. 7 Tranchée 26 – Vue d'ensemble de la nécropole vers le nord. © D. Mathonnat, Inrap

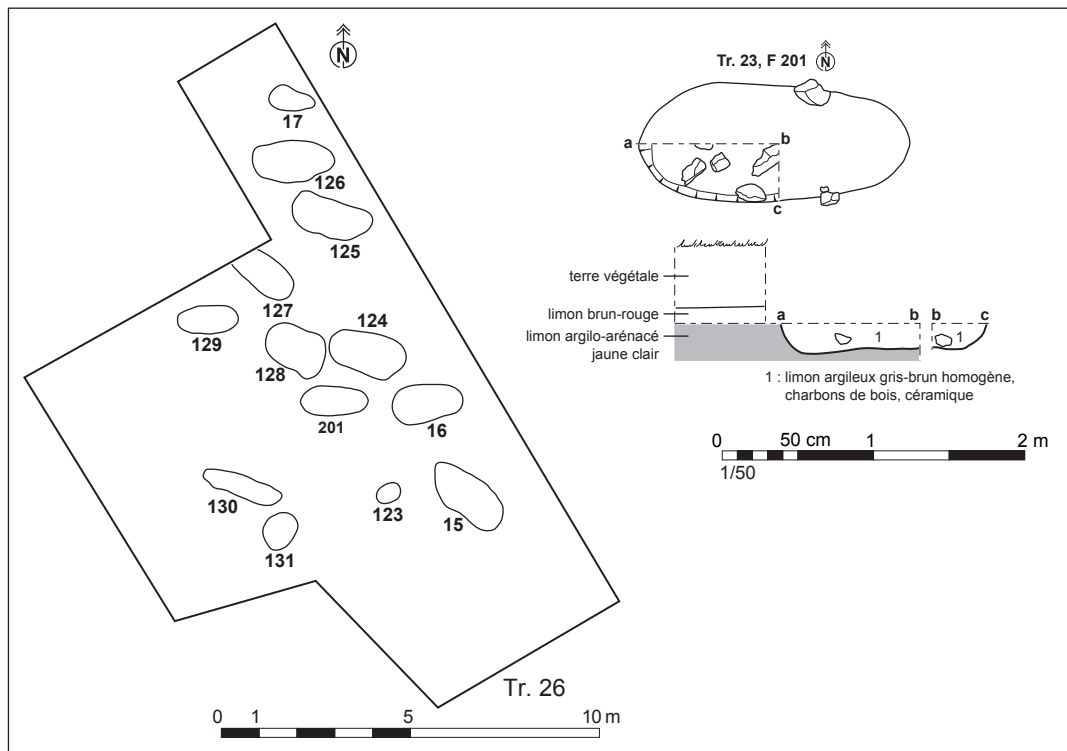


Fig. 8 Tranchée 26 – Plan des vestiges mis au jour. Plan de détail et coupe de la tombelle 201.



Fig. 9 Tranchée 26 – Tombelles 16, 124, 125 et 130. © A.-L. Hamon, D. Mathonnat, C. Dupin

La répartition de cet ensemble de fosses évoque indéniablement une petite nécropole de tombelles, rencontrée par ailleurs pour les périodes de protohistoire ancienne. Le mobilier céramique retrouvé parmi les pierres au cours de leur nettoyage superficiel n'infirmes pas cette proposition.

Afin de ne pas trop investir les vestiges, il a été décidé en accord avec notre tutelle scientifique de n'aborder qu'une seule des fosses, parmi les moins empierrées.

Un quart de la structure 201 a ainsi été fouillée manuellement. De forme ovale, celle-ci mesure 180 cm de long et 78 cm de large. Son fond plat apparaît sous 20 cm de limon argileux gris-brun homogène au sien duquel on observe quelques rares éléments charbonneux de très petite taille.

Quelques pierres erratiques de 10 à 20 cm de longueur figurent dans le comblement. Les parois sont droites.

Malgré l'exigüité du sondage, on peut attribuer une forme régulière en auge à fond plat pour cette fosse ayant par ailleurs livré quelques tessons de céramiques (Fig. 10).

Par mesure de précaution, le détecteur de métaux a été passé en surface de toutes les structures relevées dans la fenêtre 26. Aucun objet métallique n'y a été décelé.

Avant le rebouchage de la fenêtre 26, les structures empierrées ont été recouvertes de géotextile et de film plastique afin de marquer leur niveau d'apparition dans l'éventualité d'un second décapage du secteur.





**Fig. 10** Tranchée 26 – Tombelle 201 en cours de fouille.

### 2.1.2 Le mobilier – Nicolas Menez, Théophile Nicolas

Plusieurs structures, localisées au sein de la tranchée 26, ont livré du mobilier qui témoigne d'une occupation précoce des lieux à l'âge du Bronze ancien. La nature de celles-ci, notamment des tombelles, permet d'y voir une probable petite nécropole.

#### – Tranchée 26 Structure 17

La structure 17 n'a livré que 2 fragments de panse réalisés dans des pâtes dont la facture permet de dater de l'âge du Bronze ancien<sup>1</sup> (2200-1600 avant notre ère).

#### – Tranchée 26 Structure 123

Cette structure a révélé 3 tessons de poterie parmi lesquels on dénombre 1 liaison panse/fond d'un récipient modelé à fond plat. La facture de leurs pâtes semble permettre de les dater de l'âge du Bronze ancien<sup>1</sup>.

#### – Tranchée 26 Structure 124

La structure 124 n'a dévoilé que 3 fragments de panse. Cependant, à l'instar des tessons mis au jour dans les structures précédemment citées, la facture de leurs pâtes permet de les dater de l'âge du Bronze ancien<sup>1</sup>.

#### – Tranchée 26 Structure 128

La fouille de la structure 128 a permis de mettre au jour 2 tessons de panse dont l'un présente une languette horizontale. Associé à la facture de leurs pâtes, cet élément permet de dater cette structure de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>.

#### – Tranchée 26 Structure 130

L'unique tesson mis au jour dans la structure 130 est la partie supérieure d'un récipient modelé à lèvre légèrement débordante aplatie qui présente un décor composé d'impressions digitées (non dessiné car abîmé) que l'on peut dater de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Information Théophile Nicolas (Inrap).

– Tranchée 26 Structure 131

La structure 131 a révélé un petit lot de 13 tessons pour un NMI estimé à 1 individu. On y dénombre une liaison panse/fond d'un récipient modelé à fond plat ainsi que des fragments de panse. La facture de leurs pâtes permet de les dater de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>. On y note également la présence d'un morceau de silex.

– Tranchée 26 Surface empièrrement

Un seul tesson a été mis au jour à la surface de cet empièrrement. Il s'agit d'un fragment de panse. Seule la facture de la pâte dans laquelle il a été réalisé permet de le dater de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>.

– Tranchée 26 Tombelle 125 Surface

La surface de cette tombelle a dévoilé un fragment de panse que l'on semble pouvoir dater, au vu de sa pâte, de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup> ainsi qu'un morceau de silex.

– Tranchée 26 Tombelle 126 Surface

La surface de cette tombe marquée par une éminence de terre a livré 2 tessons de poterie. Il s'agit de fragments de panse que l'on peut dater, grâce à la facture de leurs pâtes, de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>

– Tranchée 26 Tombelle 127

La tombelle 127 a, pour sa part, permis de mettre au jour 3 fragments de panse réalisés dans des pâtes dont la facture évoque l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>.

– Tranchée 26 Tombelle 128

Quatre tessons de poterie ont été découverts à la surface de la tombelle 128. Il s'agit de fragments de panse dont la facture permet de les dater de l'âge du Bronze ancien<sup>2</sup>.

– Tranchée 26 Tombelle 201, sondage manuel

Trois fragments de panse et un bord ont été mis au jour, le tout daté de l'âge du Bronze ancien.

### 2.1.3 Observations

Rares sont encore les nécropoles de l'âge du Bronze de ce type étudiées en Bretagne, où l'on recense plutôt les sépultures uniques sous tumulus. Quelques cimetières à coffres aux tombes recouvertes de dalles ont cependant été étudiés dans le Finistère, jusque dans les années 80 (Giot *et al.* 1995, p. 87).

Au Bono (56)/Mané Gourin, Laurent Juhel (Inrap) a fouillé en 2013 une dizaine de tombelles empièrées accompagnées de grands foyers, répartis sur 300 m<sup>2</sup>. Ces sépultures ont été interprétées comme étant celles d'une famille relativement modeste, en comparaison avec les grands sites funéraires tumulaires habituellement rencontrés dans la région pour la période de l'âge du Bronze ancien (Juhel 2013).

Le cimetière de Plénée-Jugon apparaît comme relativement modeste. Il est encore difficile de préciser la qualité de l'état de conservation des tombelles avant toute fouille. Le sondage pratiqué sur la structure 201 semble cependant indiquer que l'ensemble nous est parvenu assez déstructuré, les empièrrements ayant été largement écrêtés par les labours.

L'ensemble s'étend clairement au nord de la portion de terrain décapée, et éventuellement vers l'est, au-delà de la limite d'emprise du projet.

.....  
<sup>2</sup> Information Théophile Nicolas (Inrap)

La répartition des tombes semble moins dense vers le sud et l'ouest, mais il n'est toutefois pas exclu que quelques individus isolés puissent figurer dans ces directions au-delà des bermes de la vignette ouverte. Aucun indice supplémentaire concernant la nécropole n'a cependant été mis au jour dans les tranchées voisines 32 et 25. On estime ainsi que le secteur funéraire peut s'étendre sur 500 m<sup>2</sup>, autour de la tranchée 26.

Nous évoquerons la découverte, en 2012, à 170 m au sud-est, d'un petit locus de l'âge du Bronze ancien composé d'une nappe limoneuse en surface de laquelle ont été retrouvés plusieurs tessons de céramique, d'un foyer, d'un empierrement et de divers trous de poteaux.

## 2.2 Indice 2 – Une occupation rurale de la fin de l'âge du Fer

Dans la même parcelle, ZM 65, un grand nombre de structures en creux : fosses, fossés et fosses, livrant un mobilier céramique daté de La Tène moyenne et finale ou antique matérialisent une occupation évoquant un habitat rural communément rencontré à la fin de la protohistoire et à la période gallo-romaine.

Répartis sur 6500 m<sup>2</sup>, les vestiges ne correspondent qu'à une fraction du site, qui dans son intégralité outrepasserait sans doute largement les limites de l'emprise du projet routier (Fig. 11).

L'observation des vues aériennes disponibles sur les sites internet de Géoportail ou Géobretagne ne laisse rien entrevoir de ces vestiges. (Géoportail, Géobretagne 2014)

Le site occupe un léger replat intervenant sur le versant sud d'un relief culminant à 133 m d'altitude, au niveau des Landes de Bréhinier, situées à 1,5 km vers le nord

La pente, mesurée à 3 % au niveau du site archéologique, se poursuit sur 200 m vers le sud jusqu'à la vallée encaissée du ruisseau Le Quiloury.

### 2.2.1 Les vestiges

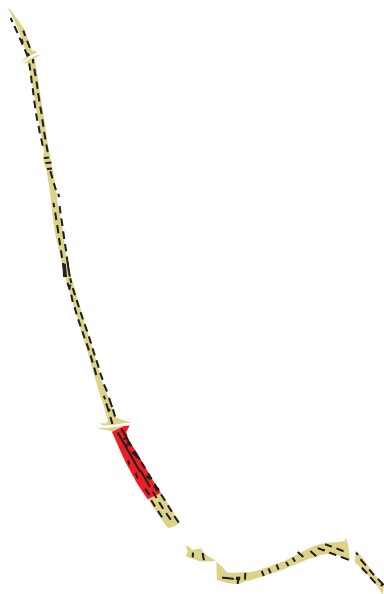
Ils se répartissent sur les tranchées 28, 29, 30, 31 et 40 (Fig. 6c et Fig. 11).

Au vu de la richesse en restes archéologiques observés lors de l'ouverture de la tranchée 28, il a été décidé de pratiquer une tranchée parallèle continue sur la totalité du site. Le sondage mécanique 31 s'étend ainsi sur une longueur de 133 m. Les deux tranchées 29 et 30 ont par la suite été reliées.

#### 2.2.1.1 Un secteur aménagé délimité par deux fossés

L'essentiel des structures notées se concentre dans un secteur délimité par deux fossés (Fig. 12) :

- à l'ouest, le fossé 42/113 apparaît sur les deux tranchées 31 et 29. Dans celle-ci, il dessine un angle qui détermine les limites nord et est de l'espace enclos au sein duquel s'observe la plupart des aménagements. Un sondage mécanique y a été pratiqué au niveau de la tranchée 31. Le fossé 42 y apparaît sous la forme d'une cuvette évasée de 100 cm de large et 24 cm de profondeur, comblée de limon homogène meuble aréno-argileux brun foncé riche en cailloutis de quartz et de schiste;
- à l'est, un second fossé : 68/85 apparaît dans les tranchées 31 et 28. sondé à la pelle mécanique en tranchée 31, il adopte un profil en cuvette à





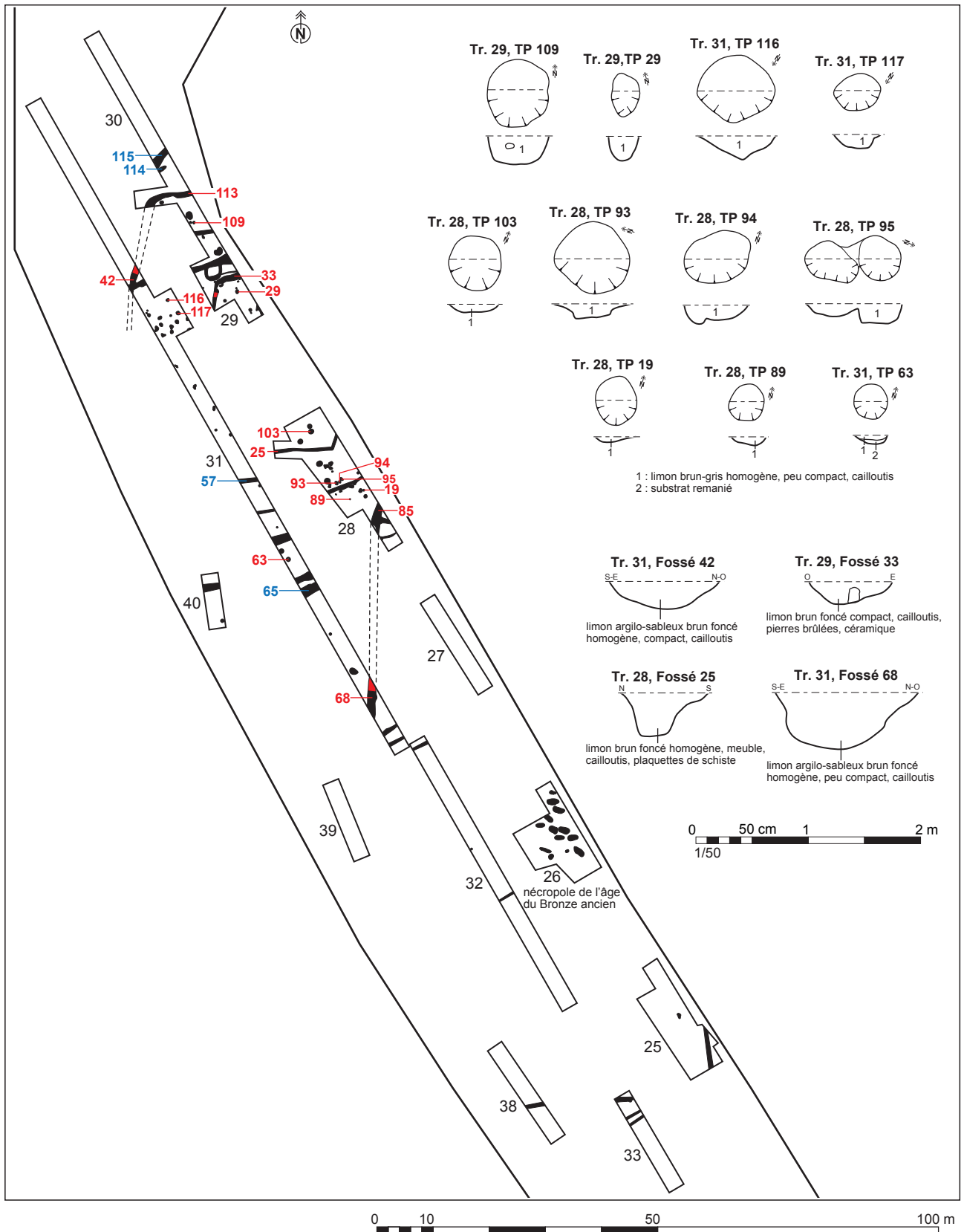
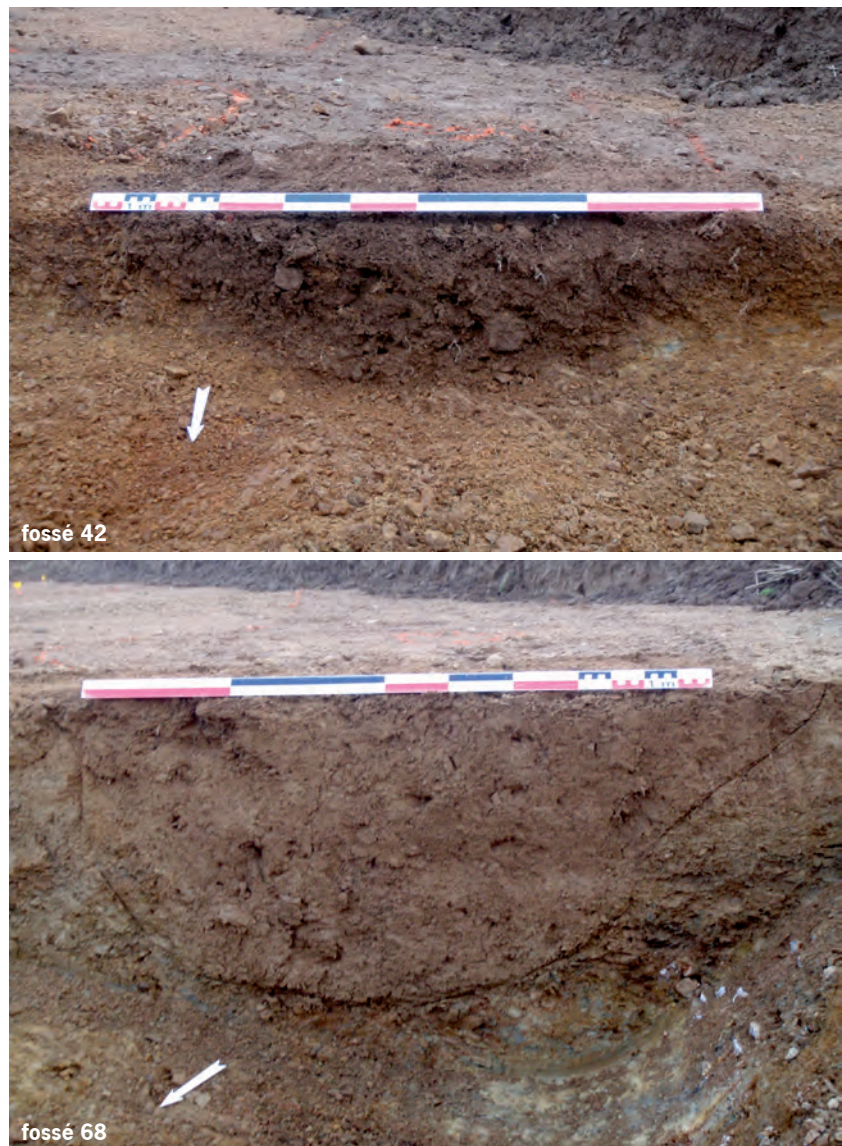


Fig. 11 Indice 2, plan d'ensemble.



**Fig. 12** Tranchée 31 – Vues des coupes des fossés 42 et 68. © D. Mathonnat

fond arrondi. Large à l'ouverture de 130 cm il atteint une profondeur de 50 cm. Son comblement est homogène, meuble, essentiellement composé de limon argilo-sableux riche en cailloutis de schistes, quarts et petits éléments granitoïdes.

Au nord-ouest et au sud-est de ces deux limites, les structures en creux se font plus rares. Au sud, seuls de petits drains, peut-être d'époque récente sont notés aux extrémités des tranchées 31 et 32, tandis qu'au nord, la fosse 114 et le fossé 115 apparaissent en tranchée 29.

Notons qu'à l'est du secteur ainsi défini, le substrat composé d'un rocher fracturé s'avère particulièrement illisible au décapage.

La surface au sein de laquelle se concentrent les structures couvre au total 3500 m<sup>2</sup>.

#### 2.2.1.2 Les aménagements internes

63 fosses et trous de poteaux ont été repérés sur la zone enclose par les deux fossés 68/85 et 42/113, avec notamment deux concentrations de trous de poteaux dans la fenêtre 28 et dans un élargissement de la tranchée 31, près de la limite nord.

Quelques-uns ont été sondés manuellement, révélant un état d'arasement important, notamment pour les structures de la tranchée 28, dont les profondeurs atteignent difficilement 18 cm (double trou de poteau 95) avec une moyenne de 12 cm (structures 19, 89, 93, et 94).

En tranchée 29, les deux trous de poteaux sondés 29 et 109 atteignent quant à eux 22 et 24 cm, et présentent des creusements plus francs qu'en tranchée 28.

Ce foisonnement de trous de poteaux constitutifs de nombreuses constructions ne peut déboucher en l'état actuel de l'étude à une restitution de plans de bâtiment. Une vision globale du site permettrait certainement d'individualiser et d'interpréter les édifices.

Plusieurs fossés de petite taille figurent également au sein de la zone aménagée. Deux d'entre eux : 25 et 33 présentent un angle droit, mais leurs tracés complets n'ont pu être restitués.

Le fossé 33 a été sondé manuellement. Il adopte un profil en cuvette, peu régulier, et un comblement de limon compact brun foncé, comprenant de nombreuses pierres ayant subi l'action du feu. Sa largeur évolue de 50 à 70 cm.

En tranchée 28, le fossé 25 mesure 80 cm de large à son ouverture. Sa forme est dissymétrique, avec une paroi nord droite et une paroi sud évasée. Son fond est plat, son comblement de limon brun foncé meuble et homogène.

Aucun de ces deux tracés ne se retrouve en tranchée 31, voisine de 5 m pour l'une, de 13 m pour l'autre.

Il est à noter la présence originale en tranchée 29 d'un petit anneau de 3m de diamètre dessiné par le creusement 35, greffé sur le fossé linéaire 36. Aucun sondage n'a été pratiqué sur cette intersection, ni sur cet étonnant petit aménagement circulaire.

Une vignette élargissant la tranchée 31 a été pratiquée à hauteur d'une concentration de quelques trous de poteaux bien lisibles au sol. Au total, une quinzaine de cavités y a été relevée, parmi lesquelles deux ont subi une fouille par moitié. Ainsi, les trous de poteaux 116 et 117 restent de même type que ceux étudiés en tranchée 29. Leur profondeur atteint 12 et 20 cm pour des diamètres de 40 et 60 cm.

### **2.2.2 Le mobilier – Nicolas Menez**

#### – Tranchée 27 Terre végétale

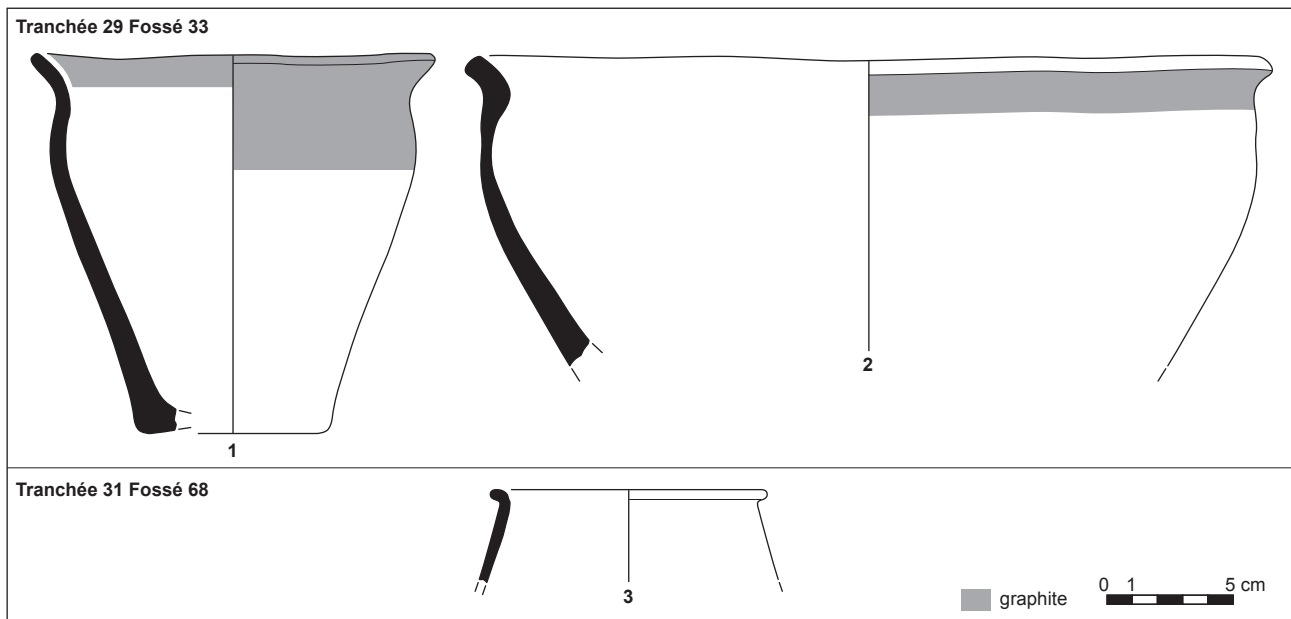
Le décapage de la terre végétale de cette tranchée n'a dévoilé qu'un unique fragment de silex.

#### – Tranchée 28 Fossé 22

Deux micro fragments d'une lèvre ainsi qu'un morceau de tegula antique ont été mis au jour dans ce fossé. Le traitement des tessons de poterie laisse supposer, mais sans aucune certitude, qu'ils pourraient appartenir à l'âge du Fer.

#### – Tranchée 28 Fossé 25

Seuls 1 tesson de panse de facture protohistorique et un fragment de *tegula* antique ont été mis au jour dans ce fossé 25.



**Fig. 13** Tranchées 29 et 31 – Mobilier céramique de La Tène moyenne/finale.

– Tranchée 28 Fossé 85

Cinq tessons de poterie ont été découverts dans le fossé 85. Il s'agit de fragments de panse réalisés dans des pâtes de facture protohistorique.

– Tranchée 28 Structure 94

Cette structure n'a révélé qu'un fragment de *tegula* antique.

– Tranchée 29 Structure 28

La structure 28 n'a livré que deux morceaux indéterminés de terre cuite.

– Tranchée 29 Fossé 33

Le fossé 23 a livré un lot de 23 fragments de céramique pour un NMI estimé à 2 individus. Outre des tessons de panse, on y dénombre deux jattes modelées à lèvre éversée à extrémité arrondie ou légèrement arrondie présentant toutes les deux un décor graphité au niveau de la lèvre (**Fig. 13, 1 et 2**). Ces deux individus trouvent localement des comparaisons dans des contextes datés de La Tène moyenne voire de La Tène finale (seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle-première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) notamment sur le site de Trémeur/L'abbaye (Cherel 2012).

– Tranchée 29 Structure 35

Un unique tesson de panse de facture protohistorique a été mis au jour dans cette structure.

– Tranchée 29 Fossé 36

Ce fossé a dévoilé la présence de 8 artefacts : 1 fragment de jatte modelée à lèvre légèrement rentrante à extrémité arrondie datée à partir du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, un fragment de panse de facture protohistorique ainsi que 4 morceaux de terre cuite.

– Tranchée 29 Structure 105

Seul un petit fragment d'un élément en terre cuite présentant des croisillons sur sa surface a été mis au jour dans la structure 105.

– Tranchée 29 Structure 106

La structure 106 n'a livré qu'un seul tesson de céramique. Il s'agit d'un petit fragment de cruche antique.

<sup>3</sup> Information Françoise Labaune-Jean (Inrap)

– Tranchée 29 Fossé 113

Le fossé 113 n'a dévoilé que 2 fragments de *tegulae* antiques.

– Tranchée 31 Structure 31

L'unique fragment de poterie mis au jour dans la structure 31 est un tesson de *terra nigra*, catégorie de céramique datée du tout début de l'Antiquité en Bretagne (fin du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère-1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère).

– Tranchée 31-50 cm

Ce niveau a livré 1 seul tesson de poterie non datable ainsi que 4 fragments de terre cuite.

– Tranchée 31 Fossé 34

Le fossé 34 n'a révélé que 2 fragments de panse dont les pâtes sont de facture protohistorique.

– Tranchée 31 Fossé 42

Le fossé 42 a dévoilé 2 tessons de poterie réalisés dans des pâtes de facture protohistorique.

– Tranchée 31 Fossé 57

3 fragments de torchis ainsi que six tessons de céramique ont été mis au jour dans le fossé 57. Ces derniers correspondent à des morceaux de panse que l'on peut dater, au vu de leur facture, de la Protohistoire.

– Tranchée 31 Fossé 64

Seul un fragment de tuile a été découvert dans ce fossé 64.

– Tranchée 31 Fossé 65

L'unique objet que recelait le fossé 65 est un tesson de panse de facture protohistorique.

– Tranchée 31 Fossé 68 (Fig. 13)

Seuls 2 tessons de céramique ont été découverts dans ce fossé 68 pour un NMI estimé à 1 individu. Il s'agit de la partie supérieure d'un petit récipient fermé à col droit et à petite lèvre débordante (Fig. 13, 3). Ce type de contenant est connu localement dans des contextes datés de La Tène finale (seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère-première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère).

– Tranchée 31 Structure 116

La structure 116 n'a révélé qu'un fragment de panse d'un récipient réalisé dans une pâte de facture protohistorique.

– Tranchée 33

La tranchée 33 a dévoilé la présence d'un morceau de terre cuite ainsi que de 2 fragments de céramique, dont une liaison panse/fond d'un récipient modelé à fond plat.

### 2.2.3 Observations

La répartition d'un mobilier assez rare n'éclaircit pas la compréhension du plan général des structures. Il annonce la superposition d'aménagements gaulois et antiques que seule la fouille intégrale du site pourrait interpréter.

Si la présence de fragments de *tegulae* en surface du fossé 113 laisse entrevoir la possibilité d'une datation antique pour ce creusement, la découverte de céramique de La Tène finale en position enfouie dans le fossé 68 de la tranchée 31 ne laisse pas de doute sur l'attribution chronologique de celui-ci.



En ce cas, leur association fonctionnelle peut apparaître comme artificielle et finalement fictive, si les deux fossés ne sont pas contemporains.

Cependant, la seule présence d'une tuile en surface de comblement du fossé 113 ne peut suffire à le dater.

Nous relativiserons donc ces observations très incomplètes en nous contentant de confirmer la présence d'une densité remarquable des aménagements entre ces deux tracés.

Malgré le caractère linéaire et l'étroitesse de l'emprise de terrain sondée, on peut affirmer être sur le site des Touches en présence d'une occupation gauloise, puis gallo-romaine, pérenne et de relative importance, mettant en œuvre des installations immobilières multiples au cours des derniers siècles avant notre ère et de la période gallo-romaine au sens large.

Il faut remarquer qu'aucun fossé de moyen à gros gabarit n'a été retrouvé parmi les vestiges du site gaulois des Touches, ce qui reste inhabituel pour des vestiges laténiens, la plupart des gisements rencontrés pour cette période se caractérisant par l'existence de fossés d'enclos de plus d'1 m de large.

Compte tenu de la méthode employée pour réaliser l'étude de cet indice de site, mettant en œuvre une tranchée continue sur toute la surface livrant des vestiges, il est peu probable d'avoir laissé échapper cette information.

Il faut donc envisager d'interpréter les deux fossés de petit format 42-113 et 68-65 comme principales limites de l'occupation, ou d'imaginer la présence de fossés plus imposants largement au nord et au sud de l'occupation principale.

Il peut s'agir par ailleurs d'une installation en aire ouverte ou peu cloisonnée, ce qui apparaîtrait comme original pour la fin de l'âge du Fer.

Topographiquement bien situé, cet établissement contemporain de l'enclos des Champ Margareux découvert en 2012 à 1 km à l'ouest compose un jalon supplémentaire à la connaissance du contexte archéologique gaulois local, qui semble, d'après les nombreux repérages aériens de sites enclos, être particulièrement dense dans le secteur des marches du Méné.

Pour la même période, on citera les occupations de Lamballe/ZAC de La Tourelle, situé à 12 km au nord-ouest, fouillées par Serge Mentele et Stéphane Blanchet (Mentele 2010, Blanchet 2010) ou Trémur/L'Abbaye, à 11 km à l'est, étudié par Joseph Le Gall (Le Gall 2012).

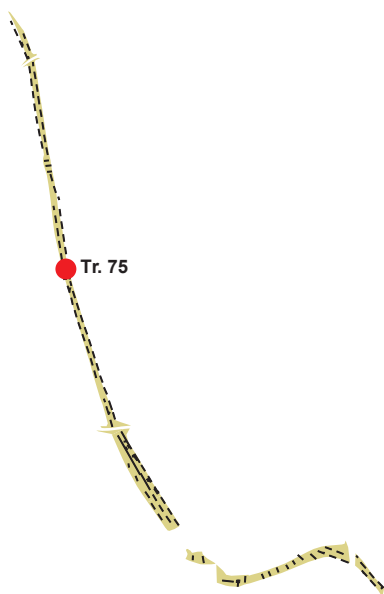
### 2.3 Indice 3 – Quelques vestiges fossoyés gaulois

Un second indice d'occupation gauloise a été mis au jour à 520 m au nord du premier, dans la parcelle ZM100 (Fig. 6b et Fig. 14).

Il se place sur la rive ouest d'un ru au lit profondément entaillé dans le sous-sol, sur la pente sud-ouest d'un relief culminant en plateau, au niveau du village de La Ville-ès-Fray, à 300 m à l'est des vestiges.

Principalement mis en évidence dans la tranchée 75, agrandie à 300 m<sup>2</sup>, il est également ponctuellement observable dans les tranchées voisines 64 et 65.

Un fossé isolé situé en tranchée 56 à 30 m au sud sera aussi évoqué.



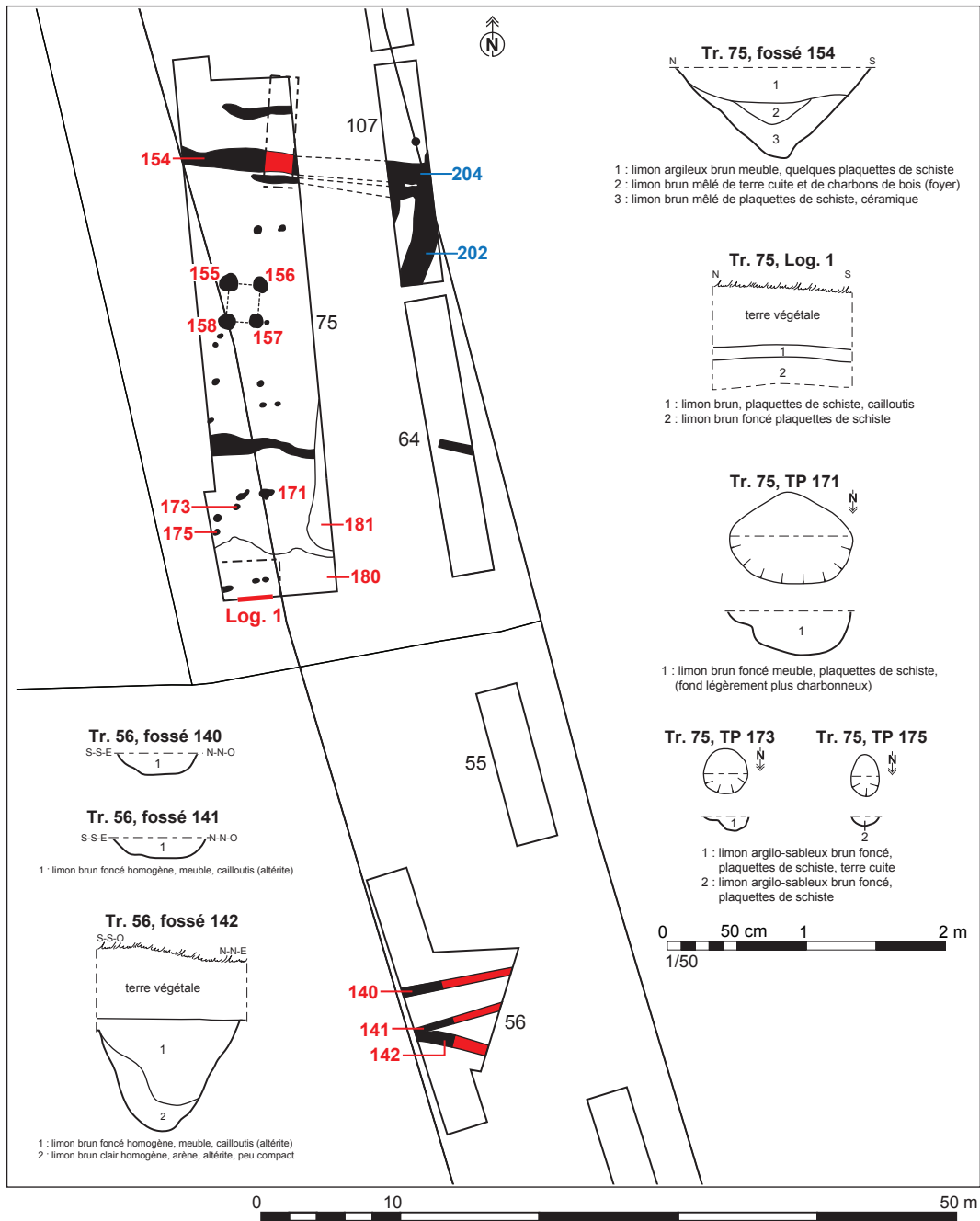


Fig. 14 Indice 3, plan d'ensemble des vestiges.

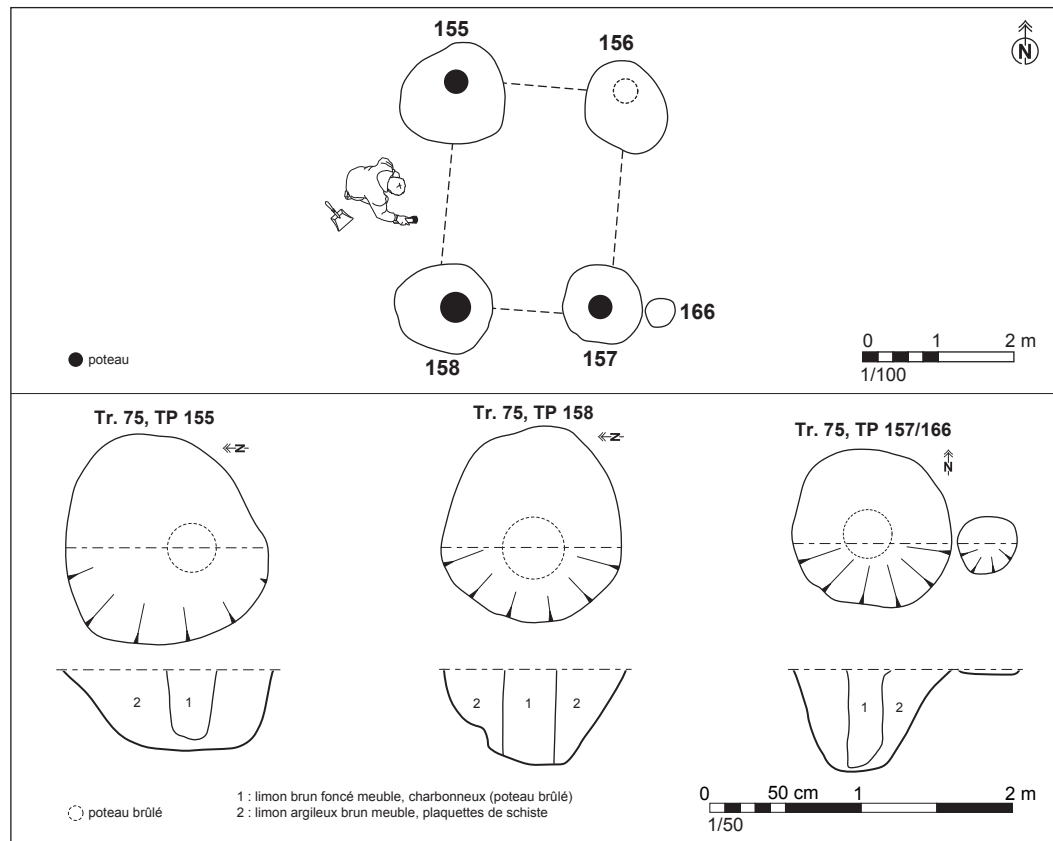


Fig. 15 Plan du bâtiment et coupes des trois trous de poteaux fouillés.

### 2.3.1 Les vestiges

La vignette de décapage 75 a livré un ensemble d'aménagements divers composé de 21 trous de poteaux, de 3 fossés et de 3 nappes superficielles, dont les extensions peuvent s'observer en tranchée 107. Un petit fossé interrompu apparaît également dans la tranchée 64.

#### 2.3.1.1 Le bâtiment à 4 poteaux

Le principal élément de l'ensemble est sans nul doute un bâtiment construit sur quatre poteaux de gros format, matérialisé au sol par la trace de ses quatre trous de fondations, dans le comblement desquels peut encore se lire l'empreinte des poteaux brûlés (Fig. 15 et Fig. 17).

Il mesure, de poteau à poteau, 2 m en est-ouest, et 2,70 m en nord-sud, ce qui représente une surface au sol de 5,4 m<sup>2</sup> pour ce bâtiment de forme rectangulaire.

Trois trous de poteaux sur quatre ont été fouillés manuellement par moitié, révélant pour les trois un même type de cavité en cuvette à fond plat, aux parois légèrement obliques, ou droites comme dans le cas du creusement 155.

Ce dernier adopte une profondeur légèrement moindre que celles de ses voisins, peut être en raison de sa position en amont de l'ensemble.

N° de structure	Diamètre	Profondeur	Diam. négatif	Profond. négatif
155	135	50	30	44
156	100	/		/
157	104	68	30	64
158	120	62	44	62

Fig. 16 Dimensions des trous de poteaux constituant le bâtiment.

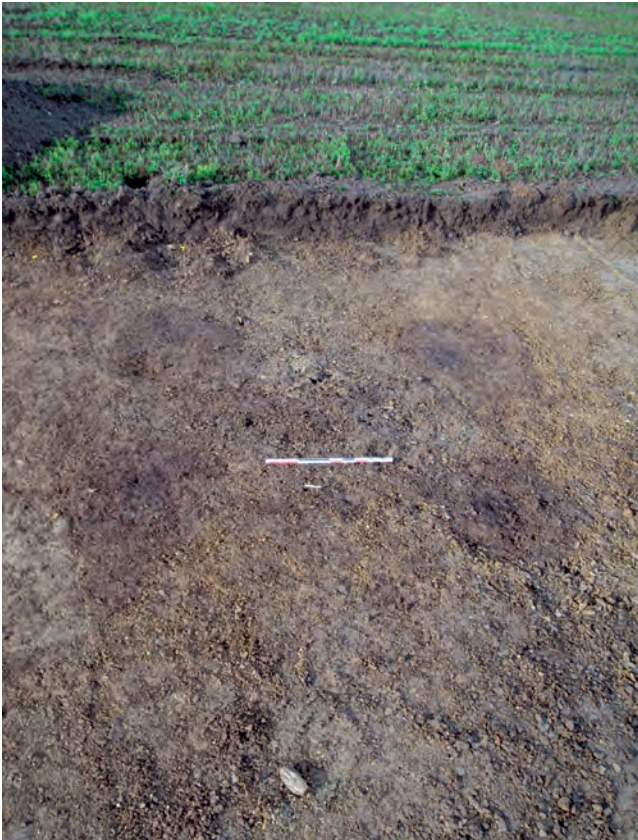


Fig. 17 Tranchée 75 – Vue d'ensemble du bâtiment, vers l'ouest et des trois trous de poteaux fouillés. © A.-L. Hamon, D. Mathonnat, C. Dupin



TP 155



TP 157



TP 158

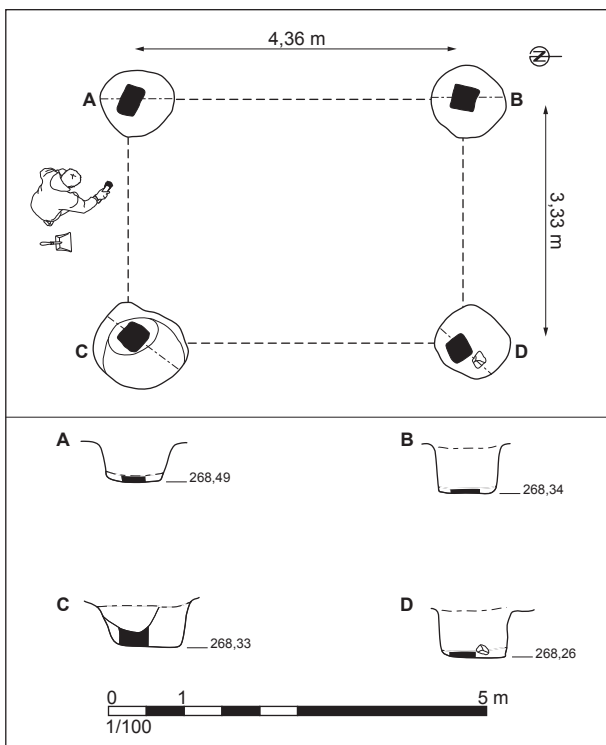


Fig. 18 Plan et coupes des poteaux d'un grenier mis au jour à Paule/camp de Saint-Symphorien (22) (d'après Menez 2009, Fig. 171).



Aucun mobilier n'a été trouvé au sein des remplissages de ces trois trous de poteaux.

Ce type de bâtiment, communément interprété comme grenier à céréales se trouve assez rarement associé à des fondations de telles dimensions.

En Bretagne, on retrouve cependant des formats semblables sur le site de Paule(22)/Saint Symphorien, en association avec un enclos quadrangulaire daté de La Tène moyenne (Fig. 18). Malgré des dimensions supérieures à celle de l'exemplaire de Plénée-Jugon, (4,36m sur 3,33m) il s'y compare dans son plan légèrement rectangulaire et surtout par les dimensions de ses trous de poteaux, atteignant 1 m de diamètre et 60 à 70 cm de profondeur, au sein desquels des traces de poteaux de 30 cm de diamètre s'observaient encore (Menez 2009, p. 150).

#### 2.3.1.2 Les fossés

Deux fossés ont été repérés sur le secteur 75, parmi lesquels seul le fossé 154 a fait l'objet d'un sondage mécanique.

Retrouvé sous la forme du fossé 204 dans la tranchée 107, il a été reconnu sur une longueur totale de 18 m, suivant une orientation ouest-nord-ouest/sud-sud/est.

Pour une largeur à l'ouverture de 135 cm, il atteint une profondeur de 60 cm et adopte un profil en forme de V évasé.

Son comblement tripartite se compose d'un premier niveau de plaquettes de schiste liées par un limon brun, surmontée d'une couche hétérogène de limon mêlé à de nombreux restes carbonisés : terre cuite, pierres, mobilier céramique, charbons.

Un dernier niveau limoneux peu riche en plaquettes de schiste scelle l'ensemble sur 25 cm.

En raison de sa richesse en éléments céramiques, le fossé 154 a subi un curage à la pelle mécanique sur près de 4 m de longueur. Le mobilier provient essentiellement de la base du niveau charbonneux, qui, compte tenu de son épaisseur et de sa composition traduit, plus que la vidange d'une structure de combustion, le déversement des restes d'un probable épisode d'incendie survenu dans les alentours du fossé.

Il est vraisemblable, compte tenu de la présence de négatifs de poteaux brûlés au cœur des trous de fondations du bâtiment voisin que celui-ci a subi une destruction par le feu. On peut donc envisager d'en retrouver les restes déversés dans le fossé 154 qui lui est distant de 8 m.

Un prélèvement de sédiment a été réalisé au cœur de l'unité stratigraphique 2 dans l'éventualité de la présence de restes carpo-logiques carbonisés.

Malgré la distance qui le sépare de ces derniers vestiges, nous évoquerons également l'existence du fossé 140 en tranchée 56, à 30 m au sud de la tranchée 75.

Sondé à la pelle mécanique, le fossé 140 mesure 100 cm de large et 70 cm de profondeur. Son profil en V assez régulier interpelle, malgré l'absence de mobilier dans son comblement essentiellement composé de limon caillouteux brun et meuble.



Deux fragments de céramique de facture protohistorique ont été retrouvés en surface du fossé 142 voisin.

### 2.3.1.3 Les autres structures

Les autres trous de poteaux diversement répartis sur la fenêtre de décapage 75 ne forment pas de plan cohérent. Ils témoignent de la présence de divers aménagements en bois, bâtiments ou palissades. Quatre d'entre eux ont été sondés à la main, parmi lesquels les trois creusements 173, 175 et 180 ont révélé de très petites dimensions (20 cm de diamètre, 10 cm de profondeur). Le trou de poteau 171 apparaît comme mieux conservé, avec 50 cm de diamètre et 30 cm de profondeur.

Trois sondages mécaniques ont également été pratiqués au niveau d'anomalies sédimentaires qui se sont finalement révélés être des nappes de limon peu épaisses. C'est le cas des structures 159 et 181 profondes de seulement 10 cm. La projection des tracés du cadastre napoléonien sur le plan de répartition des structures indique que 181, (et le fossé 202 de la tranchée 107) correspondent à une limite parcellaire récente.

La nappe 180, épaisse de 20 cm s'étend quant à elle plus largement. Un sondage mécanique pratiqué dans l'angle sud ouest de la vignette 75 a permis la mise au jour de trois trous de poteaux sous-jacents à la nappe essentiellement composée de limon brun homogène.

Ces niveaux de faible épaisseur semblent occuper des dépressions naturelles du terrain schisteux. Les sondages n'ont pas révélé de niveaux stratigraphiques susceptibles de correspondre à des sols liés à l'occupation gauloise.

Un log stratigraphique relevé sur la berme sud de la vignette montre l'intercalation de la nappe 180 entre le substrat schisteux et l'unité de limon observé sur la quasi totalité des sondages réalisés au cours de ce diagnostic.

## 2.3.2 Le mobilier – Nicolas Menez

### – Tranchée 56 Structure 142 Surface

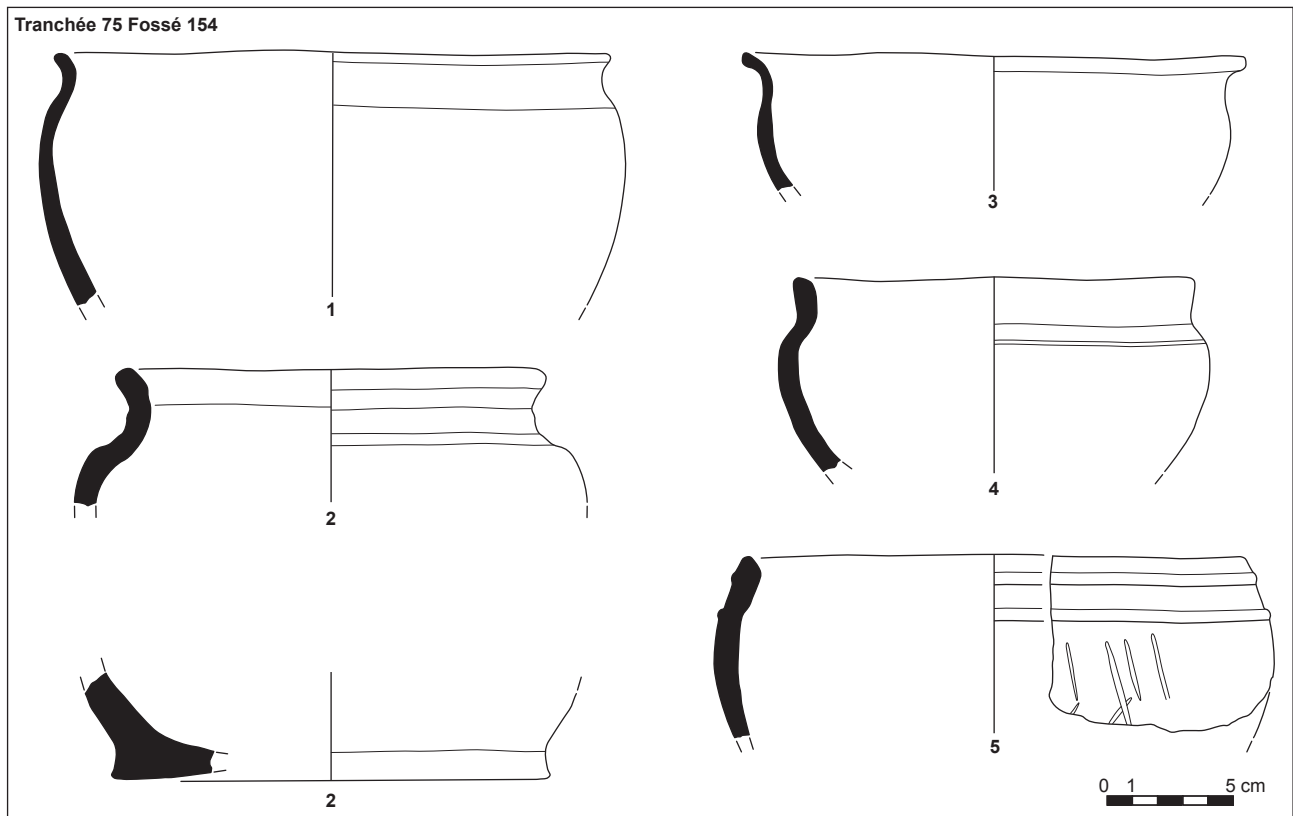
Deux tessons de poterie, probablement protohistoriques, ont été découverts à la surface de cette structure.

### – Tranchée 75 Décapage

Le décapage de la tranchée 75 a permis la découverte de 2 fragments de poterie réalisés dans des pâtes de facture protohistorique.

### – Tranchée 75 Fossé 154

Un lot de 99 tessons de poterie a été mis au jour dans le fossé 154 pour un NMI estimé à 10 individus. On y observe tout d'abord un récipient modelé fermé à lèvre légèrement éversée à extrémité arrondie et dont le col présente un épaulement marqué (**Fig. 19, 1**), une vase modelé à épaulement marqué, à lèvre légèrement éversée à extrémité arrondie et à fond plat (**Fig. 19, 2**), une écuelle modelée à lèvre éversée à extrémité arrondie (**Fig. 19, 3**) ou encore un récipient modelé présentant une lèvre subverticale à extrémité arrondie ainsi qu'un épaulement marqué (**Fig. 19, 4**). Ces formes trouvent localement des comparaisons dans des contextes datés entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, notamment sur les sites de Lamballe/La Tourelle (Cherel 2010a et 2010b) et de Trémur/L'Abbaye (Cherel 2012).



**Fig. 19** Tranchée 75 – Mobilier céramique datés entre la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

On y dénombre également un récipient réalisé au tour, à lèvre simple rentrante et présentant un décor composé de baguettes horizontales sous sa lèvre ainsi qu'un décor réalisé au lissoir sur sa panse (**Fig. 19, 5**).

Des formes similaires ont été mises au jour dans des contextes de La Tène finale sur le site de Paule/Camp de Saint-Symphorien (Menez 2009).

On y recense, enfin, une lèvre modelée éversée à extrémité arrondie, un fragment de fond modelé soulevé, une liaison panse/fond de récipient modelé ainsi qu'un petit fragment de panse d'amphore, 5 fragments de terre cuite et 2 morceaux de torchis.

– Tranchée 75 Structure 155

Cette structure 155 a livré un seul fragment de panse non daté.

– Tranchée 75 Structure 171

Les quatre artefacts mis au jour dans cette structure sont 1 fragment de tige en fer et 3 morceaux de terre cuite.

– Tranchée 75 Structure 180

Six tessons ont été découverts dans cette structure 180. Il s'agit de fragments de panse de facture protohistorique dont certains présentent des décors au lissoir ou de rainures horizontales. On note également la présence, au sein de cette structure, d'un jeton circulaire taillé dans une ardoise ainsi que de 6 fragments de terre cuite.

### 2.3.3 Observations

Répartis au total sur une surface de 700 m<sup>2</sup>, les vestiges de l'indice 2 ne peuvent être interprétés très au-delà de leur simple description.

La présence d'un bâtiment sur quatre poteaux de gros format ainsi que celle de nombreux autres indices d'aménagements architecturaux informe sur une occupation durable des lieux dans le courant des trois derniers siècles avant J.-C.

Un incendie a probablement détruit l'édifice, dont les restes carbonisés ont été déversés dans le fossé voisin.

On évoquera l'existence d'un indice de site observé par prospection archéologique aérienne par Catherine Bizien près du village de La porte Badouard, à 700 m au nord-est. Toutefois, simplement composé d'un angle de fossé subdroit, ce gisement reste non daté (Fig. 4).

## 2.4 Quelques indices et investigations supplémentaires

Hormis ces trois indices archéologiques, plusieurs aménagements de natures diverses ont été rencontrés au cours de l'opération :

- un four bien conservé a été trouvé à l'extrémité sud du tracé et un chemin moderne au Petit Clos, au nord du projet ;
- des investigations complémentaires ont également été menées sur deux secteurs : deux fossés parallèles observés en vue aérienne ont été sondés au nord immédiat de l'occupation gauloise des Touches, et deux tranchées ont été pratiquées au niveau de la vallée du Quiloury, en contexte alluvial.

### 2.4.1 Une structure de combustion isolée

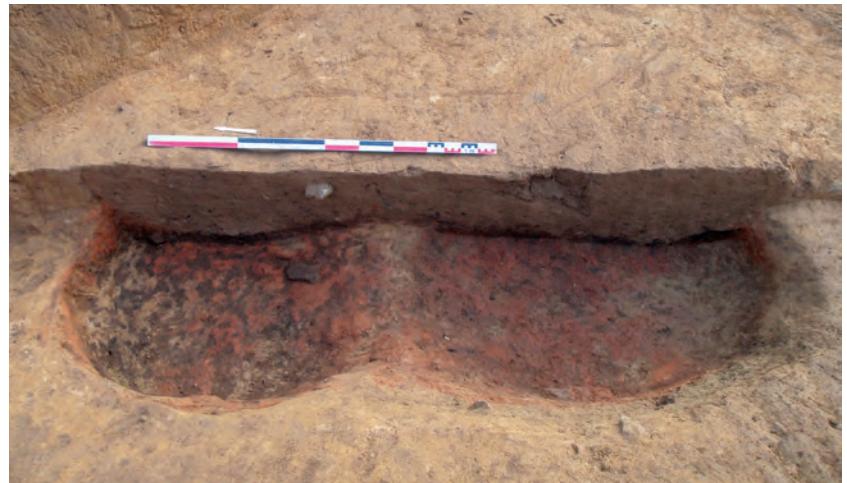
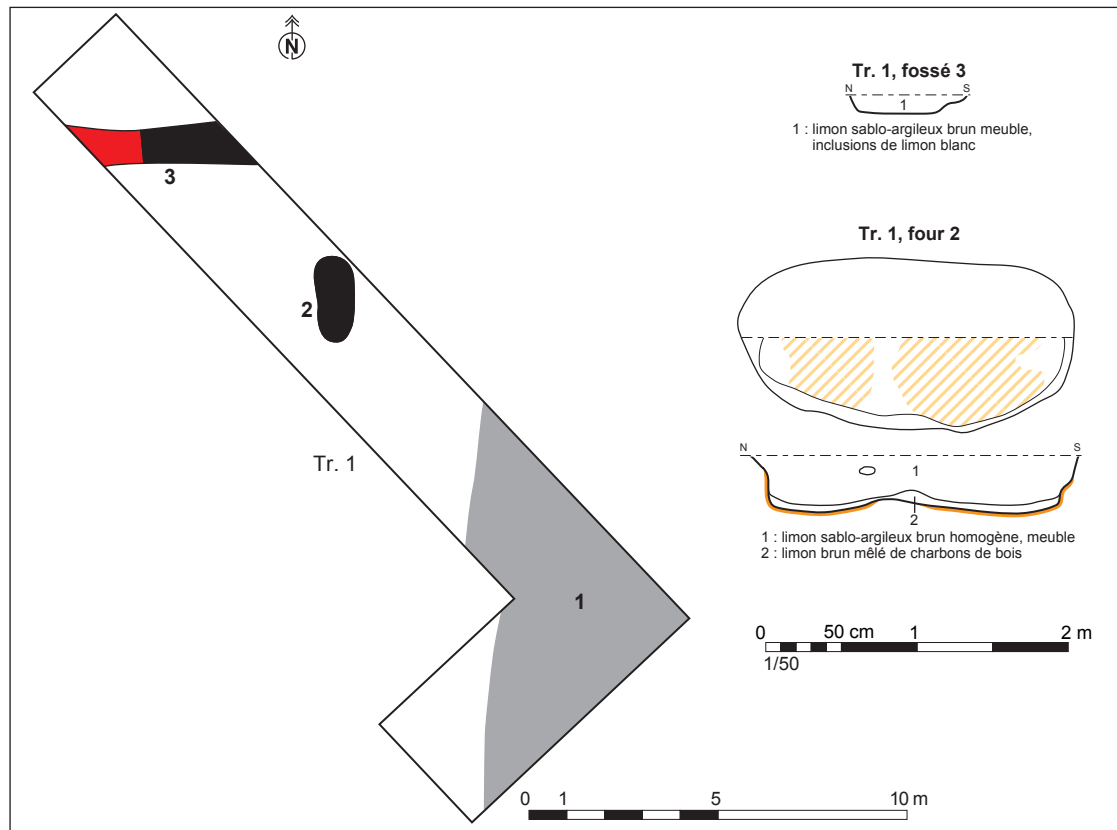


Fig. 20 Tranchée 1 – Vue du four 2.  
© A.-L. Hamon

#### 2.4.1.1 Les vestiges

Mise au jour en parcelle ZP281, proche de l'extrémité sud du futur tracé routier (Fig. 6d), la structure de combustion 2 apparaît sous la forme d'une fosse oblongue, de 220 cm de long et 110 cm de large (Fig. 20 et Fig. 21). Sa fouille par moitié a laissé apparaître un comblement de 30 cm de limon brun homogène, sablo-argileux fin et meuble, reposant sur un lit de charbons mélangés à du limon. Le fond de la fosse se partage en deux creusements distincts, présentant chacun une forte rubéfaction du substrat, sur le fond et les parois des cavités (Fig. 20).

Aucun élément mobilier n'a été découvert à l'occasion de ce sondage. Non daté, ce double four bien conservé apparaît comme original dans son agencement. Les deux cavités formant la structure ont servi de deux



**Fig. 21** Tranchée 1 – Coupe du fossé 3 et détails du four 2.

chambres de chauffe, mais leur comblement uniforme ne permet pas de connaître leur relation chronologique.

Dans la même tranchée, deux autres structures ont été relevées :

- la nappe limoneuse 1, de 25 cm d'épaisseur, contenant quelques fragments de poterie protohistorique et d'amphore. Un agrandissement de la tranchée 1 vers le sud a permis de déterminer la limite occidentale de cette nappe, formée en bas de pente par accumulation sédimentaire contre la végétation bordant le ruisseau voisin ;
- le fossé 3 de 77 cm de large et 14 cm de profondeur ne présente aucune particularité notable (**Fig. 21**).

#### 2.4.1.2 Le mobilier – Nicolas Menez

##### – Tranchée 1 Structure 1

Cette structure a dévoilé 19 tessons de céramique parmi lesquels on dénombre 1 liaison panse/fond d'un récipient de facture protohistorique réalisé au tour et 8 fragments de panse d'amphore Pascual 1 (connue dans des contextes du début de l'Antiquité dans l'ouest de la France).

##### – Tranchée 1 Structure 2

La structure 2 n'a révélé que 3 fragments de tuile.

#### 2.4.1.3 Observations

S'il n'est pas possible de dater directement le four 2 dont le remplissage n'a livré aucun objet, on peut lui soupçonner un lien chronologique avec certains des objets piégés par la nappe 1, l'un protohistorique, les autres antiques.

Aucun autre indice susceptible de s'associer avec cet aménagement n'a été trouvé au cours du creusement des tranchées dans le reste de la parcelle ZP281.

### 2.4.2 Des vestiges d'époque moderne au Petit Clos

La parcelle ZI16 placée près de l'extrémité nord du futur tracé de la RD 59 (Fig. 6a) a permis de mettre au jour un tronçon de chemin empierré, parmi de nombreux restes de fossés et fosses au comblement de limon sombre, très organique, parfois très hétérogène.

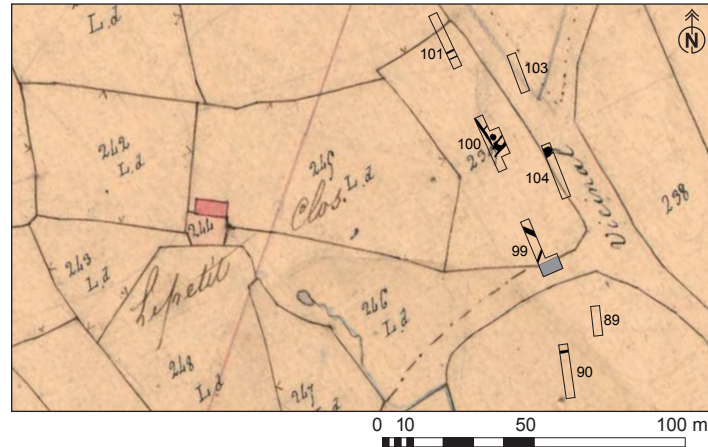


Fig. 22 Les vestiges d'Époque moderne à l'extrémité nord du diagnostic.

La lecture du plan cadastral napoléonien montre bien la présence de plusieurs limites parcellaires dans les alentours d'un petit bâtiment nommé Le Petit Clos, initialement placé à 70 m à l'ouest de l'emprise de terrain diagnostiquée et aujourd'hui détruit (Fig. 22).

En tranchée 99, l'empierrement 90 apparu sous 35 cm de terre végétale se compose d'un dépôt de blocs schisto-gréseux répartis sur 2 m de large et 50 cm d'épaisseur.

Cette petite voie empierrée représente le tracé initial de la route communale franchie par le projet routier, chaussée depuis déplacée de quelques mètres vers le sud.

Le mobilier

– Tranchée 100 Lot 1

Seuls 3 petits fragments de tuile composent ce lot 1.

– Tranchée 100 Lot 2

Le lot 2 ne comprend qu'un unique fragment de panse réalisé dans une pâte de facture protohistorique.

### 2.4.3 Autre mobilier découvert au cours de l'intervention – Nicolas Menez

– Tranchée 12 Fossé 11

Le fossé 11 a livré seulement 2 artefacts. Il s'agit de fragments de panse pour lesquels il ne semble pas possible de proposer une datation.

– Tranchée 15 – 30 cm base de la terre végétale

Ce niveau ne recelait qu'un fragment de silex.

– Tranchée 20 Structure 12

17 tessons de céramique ont été mis au jour dans cette structure.

Le seul élément notable de ce lot est un fragment de fond annulaire.

La facture des pâtes des éléments composant ce lot permet de les dater, de manière large, de la Protohistoire.



– Tranchée 47 Chemin 137

Cette structure recelait 2 fragments de panse réalisés dans des pâtes de facture protohistorique.

– Tranchée 62 Structure 149

La structure 149 n'a révélé qu'un seul tesson de facture protohistorique.

#### 2.4.4 Des lignes de fracturation géologique

Repérés sur les clichés aériens du site internet *géobretagne.fr*, deux tracés sombres parallèles ont été retrouvés au sol au cours des sondages mécaniques réalisés dans la parcelle ZM41 (Fig. 24).

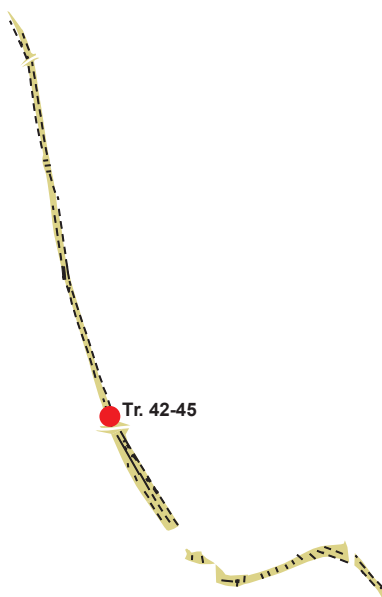
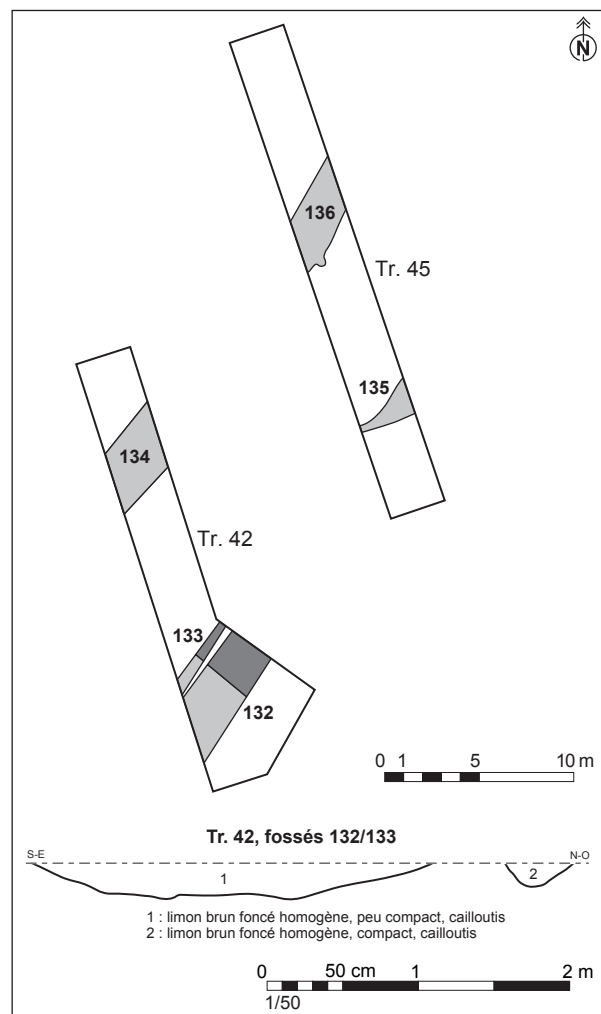


Fig. 23 Tranchée 42 – Vue en coupe des tracés 132 et 133.



Il s'agit, en tranchée 42 des trois tracés 132, 133 et 134, correspondant en tranchée 45 aux structures 135 et 136 (Fig. 6c et Fig. 23).

Sept mètres séparent les deux creusements 134 et 133. Ces derniers, sondés transversalement, apparaissent en coupe comme deux excavations profondes de seulement 25 cm.

Le tracé 132 atteint 260 cm de largeur. Il est doublé sur son coté ouest par le petit fossé 135 large de 50 cm. Tous les deux sont comblés d'un limon homogène brun foncé très meuble.

Rien n'indique une quelconque appartenance chronologique pour ces structures, aux allures peu anthropiques.



**Fig. 24** Extrait de Bretagne, de 1950 à nos jours (<http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>).

Discordantes sur les limites parcellaires de l'ancien cadastre, elles attirent le regard en se détachant nettement sur les photos aériennes, d'autant plus qu'un second tracé tout aussi net apparaît à quelques centaines de mètres plus au nord-est. Si l'écart entre les tracés pourrait convenir pour une voie de circulation antique, aucune chaussée aménagée ni trace d'ornière ne sont visibles entre les deux.

L'explication de ces traces est finalement donnée par la carte géologique, qui indique à ce niveau du terrain l'existence de fractures aux orientations semblables à celle des fossés 132 à 136 (Fig. 3).

La correspondance entre ces données ne laisse pas de doute sur l'origine naturelle de ces anomalies et élimine de fait toute hypothèse concernant l'existence d'une voie.

#### 2.4.5 Deux sondages pratiqués dans la vallée du Quiloury

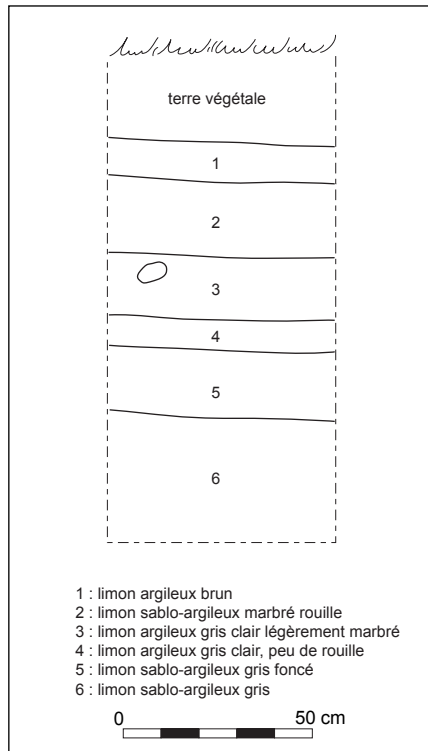
Deux tranchées ont été effectuées sur la terrasse du Quiloury, au niveau de la parcelle ZM66 (Fig. 6c).

Rares sont les occasions de sonder les fonds de vallées, toujours susceptibles, du fait de l'imprégnation permanente des sols en bordure de cours d'eau de livrer des restes archéologiques très bien conservés, avec notamment la présence éventuelle de bois ou de tout objet fabriqué à partir de matériau organique.

Par ailleurs, compte tenu de la connaissance préalable de plusieurs sites protohistoriques dans les proches environs du cours d'eau, il a été fait appel à Delphine Barbier-Pain, palynologue, dans le cadre d'éventuelles études paléoenvironnementales en lien avec le contexte archéologique local.

Une première tranchée (T105) a été pratiquée sur 13 m de long transversalement à la vallée, sur la rive sud du ruisseau. Profonde de 230 cm, elle a permis de déterminer la stratigraphie de la terrasse avec, sous 30 cm de terre végétale, la succession de niveaux de limons à dominante argileuse ou sableuse, traduisant une dynamique de dépôts évoluant avec le régime et la position du ruisseau au sein de la vallée.





**Fig. 25** Tranchée 105 – Log effectué dans la vallée du Quiloury.



**Fig. 26** Tranchée 105 – Vue de la stratigraphie ouest. © A.-L. Hamon

Le prélèvement d'une colonne sédimentaire a été effectué sur les niveaux les plus argileux, propices à une conservation optimale des matières organiques, et des pollens en particulier.

Une seconde tranchée (T106) a été ouverte à une trentaine de mètres à l'ouest, parallèle à la première. Sur 160 cm elle a révélé le même type de succession de strates.

Notons qu'une zone empierrée de schistes très oxydés a été notée à l'extrémité sud des deux sondages. Apparue à 60 cm sous la surface, elle est épaisse de 20 cm. Il peut s'agir d'éboulis naturels issus des hauteurs sud de la vallée.

Aucun élément boisé d'origine anthropique n'a été découvert au cours du sondage. Seuls, quelques bois erratiques et racines ont été observés, notamment dans l'unité stratigraphique d'argile grise 5.

## 3. Conclusion

### 3.1 Conclusion sur le mobilier – Nicolas Menez

L'étude du lot composé d'un peu moins de 250 tessons mis au jour sur le tracé de la route départementale 59 à Plénée-Jugon permet tout d'abord d'attester une première occupation de ce site dès l'âge du Bronze ancien (2200-1600 avant notre ère), occupation qui prend la forme d'une petite nécropole composée notamment de tombelles.

Deux autres occupations, matérialisées seulement par des fossés, semblent ensuite apparaître au second âge du Fer et plus précisément durant La Tène moyenne. La première, localisée aux alentours des tranchées 29 et 31, semble fonctionner à La Tène finale (entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) et jusqu'à la période gallo-romaine tout comme la seconde, localisée au niveau de la tranchée 75.

Hormis ces occupations, le mobilier livré par les autres structures mises au jour laisse principalement entendre un « bruit de fond » protohistorique sur le site sans qu'il soit toutefois possible de mieux le définir.

Il est enfin intéressant de noter que les indices d'occupation mis au jour sur le site de la RD 59 semblent trouver des parallèles chronologiques avec ceux mis au jour lors du diagnostic du site de la Carrière de Gouviard, localisé à quelques centaines de mètres : un locus de l'âge du Bronze, un enclos fossoyé de l'âge du Fer ainsi que divers indices d'occupation protohistorique (Hamon 2013).

### 3.2 Conclusion générale

Les sondages réalisés à Plénée-Jugon sur le tracé de la future déviation de la route départementale 59 ont donné lieu à trois principales découvertes.

- Une nécropole datée de l'âge du bronze ancien composée d'une douzaine de structures fossoyées dont la plupart est empierrée, a été révélée sur 130 m<sup>2</sup> près du village des Touches. L'emprise de ce site, rare exemple de gisement funéraire collectif pour cette période en Bretagne orientale peut atteindre 500 m<sup>2</sup> au sein de l'emprise du projet routier.
- Une portion de 6500 m<sup>2</sup> d'une occupation datée de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité jouxte la nécropole. Deux fossés rectilignes délimitent un secteur dense en vestiges : fossés, trous de poteaux, fosses, accompagnés d'un matériel céramique caractéristique des périodes de La Tène moyenne, de La Tène finale et gallo-romains.
- La fin de l'âge du Fer est également représentée, 500 m au nord de ce dernier indice par un fossé et un bâtiment sur quatre poteaux de forts gabarits, datés par de nombreux restes de poteries de La Tène moyenne



---

et de La Tène finale ; Cet ensemble reconnu sur une surface de 700 m<sup>2</sup> indique la présence d'une plus vaste occupation gauloise dans ses environs immédiats.

Un four isolé non daté a également été mis au jour près de l'extrémité sud du tracé.

## Bibliographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Plénée-Jugon (22) 1837 (en ligne sur <http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr> consulté le 17 septembre 2012)

Carte archéologique de la commune de Plénée-Jugon (22), 2013, service régional de l'Archéologie de Bretagne, Carte Archéologique, Rennes

Carte géologique de la France, feuille de Dinan 1/80000 N°60, BRGM, Orléans, 3<sup>e</sup> édition, 1955

### Bizien-Jaglin 1989 à 2012

BIZIEN-JAGLIN (C.) – *Chronique de prospection archéologique dans le Nord de la Haute-Bretagne*. Dans Les dossiers du Ce.R.A.A., annuel, de 1989 à 2012.

### Bizien-Jaglin et al 2003

BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU (P.), KEREBEL (H.) – *Carte archéologique de la Gaule 22 – Côtes-d'Armor*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2003

### Blanchet et al 2010

BLANCHET (S.) dir. – *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de La Tourelle – Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2010. 650 p.

### Ducouret 1998

DUCOURET (J.-P.) – *Inventaire topographique de Jugon-les-Lacs, notice de présentation de la commune de Plénée-Jugon. Inventaire général du patrimoine culturel*, 1998, en ligne sur [http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp?execute=show\\_document&id=MERIMEEIA22000220](http://patrimoine.region-bretagne.fr/main.xsp?execute=show_document&id=MERIMEEIA22000220), consulté le 29 octobre 2012

<http://www.geoportail.gouv.fr> : recherche à « Plénée-Jugon » consulté le 03 février 2014

<http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html> : recherche à « Plénée-Jugon » consulté le 03 février 2014

### Giot et al 1995

GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), PAPE (L.) – *Protohistoire de la Bretagne*. Éditions Ouest-France université, Rennes, 423 p.

### Juhel 2013

JUHEL (L.) – *Une nécropole de l'âge du Bronze ancien au Bono (Morbihan)* In : <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Sites-archeologiques/p-15974-Mane-Mourin.htm> consulté le 2 février 2014

### Le Gall 2012

LE GALL (J.) dir. – *Côtes-d'Armor, Trémeur, l'Abbaye – Une exploitation agricole gauloise et gallo-romaine, (II<sup>e</sup> avant notre ère-V<sup>e</sup> siècle)* : rapport final d'opération de fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2012, 316 p.

### Menez 1996

MENEZ (Y.) – *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)*. *Documents d'Archéologie Française* n° 58, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 267 p.

### Menez , 2009

MENEZ (Y.) – *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France Septentrionale*. Thèse de l'université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 559 p.

### Mentele et al 2010

MENTELE (S.) dir., BLANCHET (S.), LE CARLIER (C.), CHEREL (A.-F.), LABAUNE (F.), LE FORESTIER (S.), GAUTIER (M.), GRATUZE (B.), HAMON (C.), MATERNE (V.) collab. – *La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* : rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2010. 540 p.

Céramologie

### Cherel 2012

CHEREL (A.-F.) – *Le mobilier archéologique*, in LE GALL (J.), dir. – *Côtes-d'Armor, Trémeur, l'Abbaye – Une exploitation agricole gauloise et gallo-romaine, (II<sup>e</sup> avant notre ère-V<sup>e</sup> siècle)* : rapport final d'opération de fouille archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2012

### Cherel 2010a

CHEREL (A.-F.) – *Le mobilier archéologique*, in BLANCHET (S.), dir. – *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de La Tourelle – Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle* : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2010

### Cherel 2010b

CHEREL (A.-F.), Le mobilier archéologique, in MENTELE (S.), dir. – *La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II<sup>e</sup> s. et I<sup>er</sup> s. av. J.-C.* : rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2010.

### Hamon 2013

HAMON (A.-L.) – *Plénée-Jugon, Carrière de Gouviard (Côtes-d'Armor). Un enclos de la fin de l'âge du Fer et des occupations rurales protohistoriques et médiévales* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013.

### Menez 2009

MENEZ (Y.) – *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France Septentrionale*. Thèse de l'université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 559 p.



# III. Inventaires techniques





## Inventaire n° 1 – Inventaire des tranchées

Numéro	Longueur (m)	Profondeur (cm)	Présence de structures archéologiques	Notes	
1	21	60 à 110	X		78
2	19.5	60			60
3	22	55 à 80	x		66
4	6	100			18
5	21	95			63
6	21	50	X		63
7	22	80	x		66
8	20	80			60
9	19	60			57
10	20	70			60
11	19	70			60
12	20	70	x		62
13	20	70			60
14	11	50			33
15	11.5	50			35
16	13.5	70			40
17	13	50 à 80			39
18	13	40 à 80			39
19	19	50			57
20	19	50	X		102
21	31	30 à 60			93
22	20	30			60
23	19	30			57
24	21	60			63
25	22	50	X		114
26	18	40 à 60	X		126
27	21	50			63
28	20	45	X		172
29	20	40 à 60	X		172
30	20	45			60
31	21	50	x		426
32	55	50	X		165
33	19	60	X		57
34	20	60	X		60
35	21	40			63
36	20	20 à 50			60
37	19	50	X		57
38	20	60	X		60
39	14	20 à 50			42
40	10	50	X		30
41	20	30 à 70			60

Numéro	Longueur (m)	Profondeur (cm)	Présence de structures archéologiques	Notes	
42	24	50	X		74
43	7	50			21
44	21	40			63
45	28	50	X		84
46	22	30			66
47	20	85	X		60
48	24	50			72
49	19	40	X		57
50	20	40			60
51	20	60	X		60
52	20	60			60
53	21	45			63
54	21	50			63
55	12	45			36
56	19	60	X		73
57	20	50	X		60
58	19	50	X		57
59	19	50 à 70	X		57
60	19	50 à 70			57
61	19	50			57
62	19.5	50	X		58
63	20	60	X		60
64	20	40 à 70	X		111
65	19	50			57
66	19	30 à 50			57
67	20	30 à 60			60
68	19	40 à 80			57
69	19	40			57
70	10	40			30
71	20	30			60
72	22	50	X		66
73	19	40			57
74	19	30			57
75	20	50	X		296
76	8	60			24
77	18				54
78	18	50			56
79	11.5	20			35
80	16	80 à 100			48
81	13	80 à 100			39
82	20	60			60
83		60	X		60
84	21	50			63
85	21	50			63
86	24	50	X		72
87	21	50	X		63
88	21	50			63
89	11	50			33
90	19	50			57

---

Numéro	Longueur (m)	Profondeur (cm)	Présence de structures archéologiques	Notes	
91	20	50			60
92	20	50	X		60
93	21	50	X		63
94	20	60	X		60
95	20	50			60
96	20	50			60
97	Non attribué				
98	Non attribué				
99	19	50	x		82
100	20	50	x		100
101	20	50	X		60
102	9	45			27
103	19	45			57
104	14	45	x		42
105	13	240			39
106	18	160			54
107	16		X		48





## Inventaire n° 2 – Inventaire des structures

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
1	1	nappe	-	-		30	
2	1	Fosse	230	100			
3	1	Fossé		77			
4	3	Fossé		180			
5	6	Fossé					moderne
6		Fossé					moderne
7	6	Fosse ?	105	100			
8	7	Fossé		130			
9	12	Fossé		125			
10	12	Fossé		40			
11	12	Fossé		30			
12	20	chablis	150	80			Céramique protohistorique
13	25	Fossé		70			
14	25	fosse	100	60	16		
15	26	Tombelle	230	100			
16	26	Tombelle	200	100			
17	26	Fosse	120	70			
18	28	Trou de poteau	65	60			
19	28	Trou de poteau			40		
20	28	Trou de poteau	70	60			
21	28	Trou de poteau	60	55			
22	28	Fossé		65/95			
23	28	Trou de poteau			40		
24	28	Annulé			35		
25	28	Fossé		20/40			
26	29	Trou de poteau	30	25			
27	29	Trou de poteau			60		
28	29	Fossé ?					
29	29	Trou de poteau	65	60			
30	29	Trou de poteau	35	30			
31	29	Trou de poteau	30	25			
32	29	Trou de poteau ?		40			
33	29	Fossé		100			
34	29	Fossé		15			
35	29	Fossé		50			
36	29	Fossé		180			
37	29	Fosse	150	100			
38	29	Annulé					
39	29	Annulé					
40	29	Trou de poteau	70	45			
41	29	Fossé		65			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
42	31	Fossé		110			
43	31	Fossé		100			
44	31	Trou de poteau	30	25			
45	31	Trou de poteau			30		
46	31	Trou de poteau	60	55			
47	31	Trou de poteau	80	60			
48	31	Trou de poteau	65	60			
49	31	Trou de poteau	100	60			
50	31	Trou de poteau			70		
51	31	Trou de poteau			65		
52	31	Trou de poteau fosse?	70	30			
53	31	Trou de poteau fosse?	70	60			
54	31	Trou de poteau fosse?	90	55			
55	31	Trou de poteau			40		
56	31	Trou de poteau	50	40			
57	31	Fossé		100			
58	31	Trou de poteau			50		
59	31	Fossé		60			
60	31	Trou de poteau			30		
61	31	Fossé		140			
62	31	Trou de poteau			25		
63	31	Trou de poteau			30		
64	31	Fossé		120			
65	31	Fossé		180			
66	31	Trou de poteau			50		
67	31	fosse	160	120			
68	31	Fossé		120			
69	31	Fossé		70			
70	31	Fossé		60			
71	32	Drain		60			
72	32	Trou de poteau			30		
73	32	Drain		30			
74	33	Fossé		80			
75	33	Fossé		40			
76	33	Fossé		50			
77	34	Fossé/drain		60			
78	34	Fossé/drain		35			
79	34	Fossé/drain		40			
80	34	fosse			100		
81	37	Fossé/drain		40			
82	38	Fossé		70			Moderne ?
83	40	Trou de poteau			65		
84	40	Fossé		130			
85	28	Fossé		140			
86	28	Fossé		70			
87	28	Trou de poteau ?			60		
88	28	Fossé		40			
89	28	Trou de poteau			30		

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
90	28	Trou de poteau	65	35			
91	28	Trou de poteau			25		
92	28	Trou de poteau	70	50			
93	28	Trou de poteau	70	60			
94	28	Trou de poteau	60	40			
95	28	Trou de poteau	70	50			
96	28	Trou de poteau	60	40			
97	28	Trou de poteau			35		
98	28	Trou de poteau	70	55			
99	28	Trou de poteau	90	80			
100	28	Trou de poteau	80	70			
101	28	Trou de poteau			50		
102	28	Trou de poteau	45	35			
103	28	Trou de poteau	50	40			
104	28	Trou de poteau			30		
105	29	Trou de poteau	40	30			
106	29	Trou de poteau	60	50			
107	29	Trou de poteau	70	50			
108	29	Trou de poteau			30		
109	29	Trou de poteau			50		
110	29	Trou de poteau	50	40			
111	29	Fosse	130	120			
112	29	Trou de poteau			65		
113	29	Fossé		100			
114	29	Fossé		60			
115	29	Fossé		145			
116	31	Trou de poteau			60		
117	31	Trou de poteau	50	35			
118	31	Trou de poteau	90	70			
119	31	Trou de poteau	80	70			
120	31	Trou de poteau	80	75			
121	31	Trou de poteau		60			
122	31	Trou de poteau/fosse		80			
123	26	fosse	70	60			
124	26	tombelle	210	120			
125	26	Tombelle	250	100			
126	26	Tombelle	200	110			
127	26	Tombelle		80			
128	26	Tombelle	170	120			
129	26	Tombelle	150	70			
130	26	Tombelle	190	65			
131	26	tombelle	80	70			
132	42	Fossé		250			
133	42	Fossé		100			
134	42	Fossé		300			
135	45	Fossé		50 à 160			
136	45	Fossé		220			
137	47	chemin		>500			Moderne



Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
138	49	Sole foyer	55	45			
139	51	Fossé		80			Moderne
140	56	Fossé		67			
141	56	Fossé		48			
142	56	Fossé		105			
143	57	Fossé		95			
144	57	Fossé		80			
145	58	Fossé	>900	200			
146	59	Fossé		130			
147	62	Fossé		165			
148	62	Fossé		50			
149	62	Fossé		80			
150	62	Fossé		150			
151	63	Fossé		90 à 110			
152	64	Fossé		60			
153	72	Chemin		650			
154	75	Fossé		90			
155	75	Trou de poteau			100		
156	75	Trou de poteau			100		
157	75	Trou de poteau			130		
158	75	Trou de poteau			100		
159	75	Fossé		140			
160	75	Trou de poteau			65		
161	75	Trou de poteau			30		
162	75	Trou de poteau			40		
163	75	Trou de poteau			40		
164	75	Trou de poteau			35		
165	75	Trou de poteau	65	40			
166	75	Trou de poteau			40		
167	75	Trou de poteau			23		
168	75	Trou de poteau			23		
169	75	Trou de poteau			25		
170	75	Fossé		90			
171	75	Fosse	80	45			
172	75	Tp fosse ?	70	40			
173	75	Trou de poteau			30		
174	75	Trou de poteau			30		
175	75	Trou de poteau			30		
176	75	Annulé					
177	75	Trou de poteau			30		Sous 180
178	75	Trou de poteau			30		Sous 180
179	75	Fosse fossé ?		50			Sous 180
180	75	Nappe					
181	83	Fossé		50			
182	86	Trou de poteau ? terrier ?		27	12		douteux
183	86	Trou de poteau ? terrier ?		49	33		Douteux
184	86	Trou de poteau ? terrier ?		28	12		douteux
185	87	Fossé		60			

Num	Tranchée	Nature	Dimensions (en m)				Notes
			Long.	Larg.	Diam.	Prof.	
186	87	Fossé		60			
187	90	Fossé		100			
188	92	Fossé		70			
189	92	Fossé		140			
190	99	Chemin		450			
191	99	Fossé		80			
192	99	Fossé		150			
193	100	Fossé		100			
194	100	Fosse			230		
195	100	Fossé		50/100			
196	100	Fossé		70			
197	101	Fossé		80			
198	101	Fossé		50			
199	103	Fosse	340	>300			
200	103	Fossé		40			
201	26	Tombelle	180	76		18	
202	107	Trou de poteau			60		
203	107	Fossé		200			
204	107	Fossé		140			
205	107	Fossé		70			



## Inventaire n° 3 – Inventaire du mobilier archéologique

Tranchée	Structure	Us	Autres	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Datation	Autres
90	187	surface							1 fragment de plaque foyère
1	1	- 85 à -100 cm		19		1	1	Protohistoire / Antiquité	
1	2								3 fragments de tuile
12	11	fossé		2					
15		- 30 cm base terre végétale							1 fragment de silex
20	12	dans chablis		17		1	1	Protohistoire	2 fragments de torchis
26	17			2				âge du Bronze ancien	
26	123			3		1	1	âge du Bronze ancien	
26	124			3				âge du Bronze ancien	
26	128			2				âge du Bronze ancien	
26	130			1	1		1	âge du Bronze ancien	
26	131			13		4	1	âge du Bronze ancien	1 fragment de silex
26	Surface empiérement	-40 cm		1				âge du Bronze ancien	
26	Tombelle 125	Surface		3				âge du Bronze ancien	1 fragment de silex
26	Tombelle 126	Surface		2				âge du Bronze ancien	
26	Tombelle 127	Surface		3				âge du Bronze ancien	
26	Tombelle 128	Surface		4				âge du Bronze ancien	
27		Terre végétale							1 fragment de silex
28	22			2	2		1	Age du Fer?	1 fragment de tegula
28	25			1				Protohistoire / Antiquité	
28	85			5				Protohistoire	
28	94								1 fragment de tegula
29	28							?	2 terres cuites
29	33			27	4	2	2	La Tène moyenne/La Tène finale	1 fragment de plaque foyère + 5 terres cuites
29	35			1				Protohistoire	
29	36			4	1		1	Protohistoire/Epoque moderne	4 terres cuites
29	105								Brique avec croisillons sur la surface destinés à l'accroche
29	106			1				Antiquité	
29	113								2 fragments de tegula
31	31			1				Antique	
31	34			2				Protohistoire	
31	42			2				Protohistoire?	
31	57			6				Protohistoire	3 fragments de torchis
31	64								1 fragment de tuile
31	65			1				Protohistoire	
31	68			2	1		1	La Tène finale	
31	116			1				Protohistoire	
31		-50 cm		2				Protohistoire et/ou Antiquité	4 terres cuites
33				2		1	1	Protohistoire	1 terre cuite
47	137		Chemin	2				Protohistoire	
56	142	Surface		2				Protohistoire?	
62	149			1				Protohistoire	
75	Décapage			2				Protohistoire	

Tranchée	Structure	Us	Autres	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Datation	Autres
75	154	Surface		99	16	4	10	La Tène moyenne	5 terres cuites + 2 fragments de torchis
75	155			1				Protohistoire	
75	171	- 10 à -15 cm							3 terres cuites + 1 fragment de tige en fer
75	180			6				Protohistoire/Moyen Age?	6 terres cuites + 1 jeton circulaire taillé dans une ardoise
100			Lot 1						3 fragments de tuile
100			Lot 2	1				Protohistoire	
<b>TOTAL N.R.</b>				249					
<b>TOTAL BORDS</b>					25				
<b>TOTAL FONDS</b>						14			
<b>TOTAL N.M.I.</b>							21		







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

**Chronologie**

âge du Bronze, âge du  
Fer, Antiquité romaine,  
Temps modernes

**Sujets et thèmes**

Bâtiment, structure  
funéraire, habitat rural,  
structure agraire, foyer,  
fosse, sépulture.

**Mobilier**

Céramique

**Une nécropole de l'âge du Bronze ancien, deux occupations de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité**

En préalable à la rectification de la route départementale 59, menée par le conseil général des Côtes-d'Armor sur la commune de Plénée-Jugon (22), un diagnostic archéologique a été mené par l'Inrap en novembre 2013 sur les 2,8 km du projet représentant 7 ha de terrain.

Trois indices archéologiques y ont été mis en évidence : une petite nécropole de l'âge du Bronze ancien et une occupation rurale du second âge du Fer et de l'Antiquité près du village des Touches, ainsi qu'une portion d'habitat daté de La Tène moyenne et de La Tène finale à hauteur de La Ville-es-Fray.

**Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Tél. 02 23 36 00 40

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)